



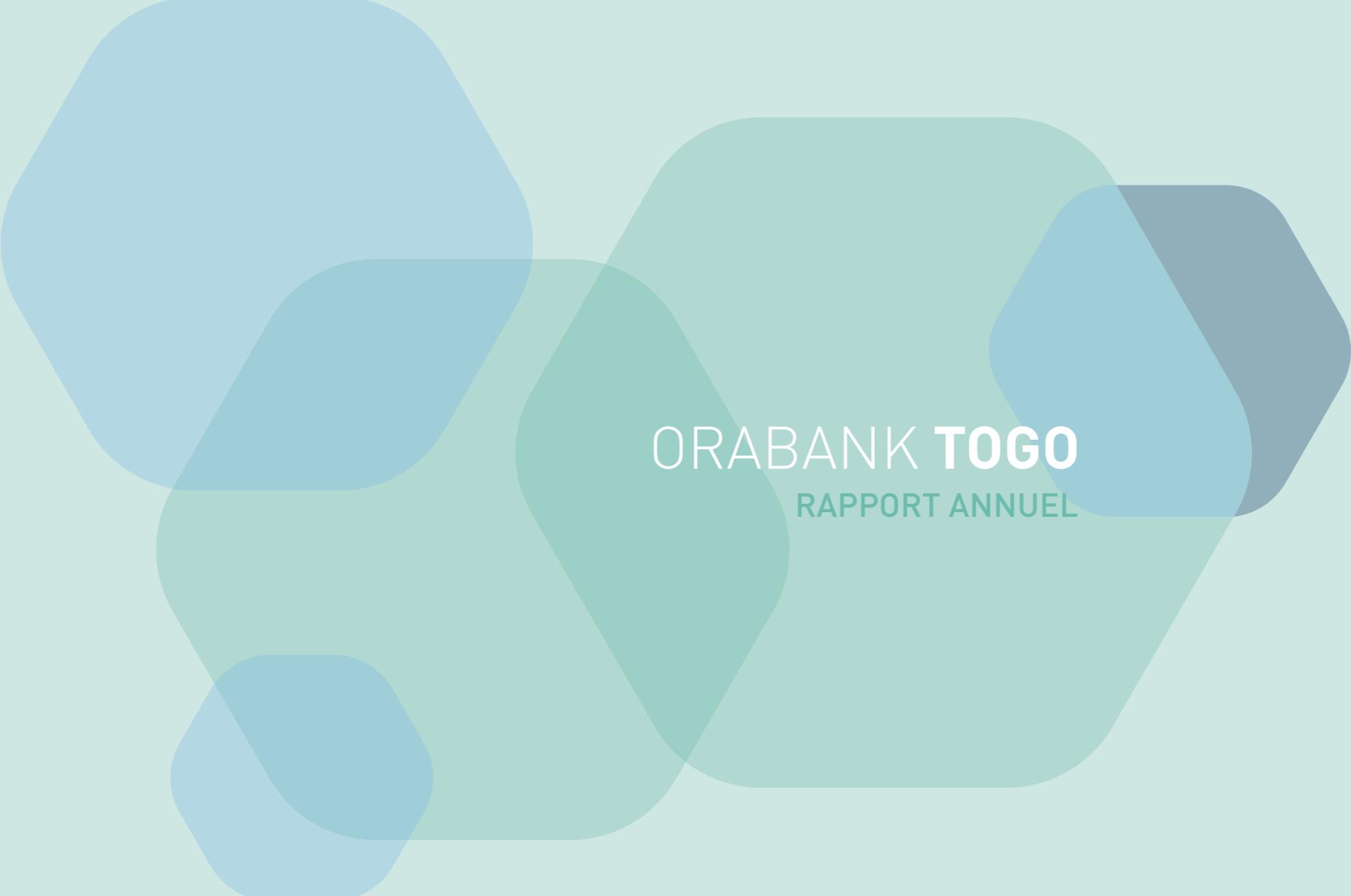
**Orabank**  
Togo



**Rapport annuel 2022**

**SOMMAIRE**





# ORABANK TOGO

RAPPORT ANNUEL

# SOMMAIRE



Les chiffres clés ..... Pg 04  
Mot du président du conseil d'administration ..... Pg 07-13

## CHAPITRE 1 : GOUVERNANCE

Conseil d'administration.....	Pg 16
Comité de direction .....	Pg 17
Départements représentés au comité de direction .....	Pg 19
Gouvernement d'entreprise .....	Pg 20
Mécanisme de gouvernance .....	Pg 22
Charte du contrôle interne et de l'audit .....	Pg 29
Éthique et la déontologie .....	Pg 30
Chartes, Politiques et procédure .....	Pg 31-32
Charte du comité RSE.....	Pg 33
Actions RSE 2022 .....	Pg 35
Qualité de service .....	Pg 41

## CHAPITRE 2 : RAPPORT FINANCIER

Bilans .....	Pg 60-62
Compte de résultat .....	Pg 62
Annexes .....	Pg 64

## CHAPITRE 3 : RESEAUX ORABANK

Liste des correspondants bancaires .....	Pg 82
Réseaux des filiales .....	Pg 83-84
Réseaux des agences .....	Pg 85

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

# LES CHIFFRES CLES

(Millions de FCFA)

Situations aux 31 décembre	2018	2019	2020	2021	2022
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>632 447</b>	<b>629 973</b>	<b>706 164</b>	<b>746 661</b>	<b>941 519</b>
Capitaux permanents	10 019	10 019	10 019	10 019	10 019
Dépôts	395 830	398 975	414 231	477 196	558 897
Crédits	328 360	344 305	362 206	381 065	470 258
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>31 578</b>	<b>37 096</b>	<b>34 697</b>	<b>35 883</b>	<b>38 046</b>
Charges générales d'exploitation	16 277	20 128	18 006	19 554	22 262
Dotations aux amortissements et provisions	1 948	1 961	1 807	2 201	2 864
<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 008</b>	<b>10 253</b>	<b>3 334</b>	<b>10 891</b>	<b>9 135</b>
• Coefficient d'exploitation (C.I.R.)	57,71%	59,5%	57,1%	60,6%	66,00%
• Ratio de rentabilité financière (R.O.E.)	24,16%	23,60%	8,03%	20,3%	15,40%
• Ratio de rendement (R.O.A.)	1,42%	1,60%	0,5%	1,5%	1,00%
• Ratio de solvabilité (R.O.S.)	10,94%	10,53%	11,11%	1,50%	13,37%
• Cours indicatifs de change XOF/USD aux 31/12	574	585	533	576	615,06
• Cours indicatifs de change XOF/EURO aux 31/12	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

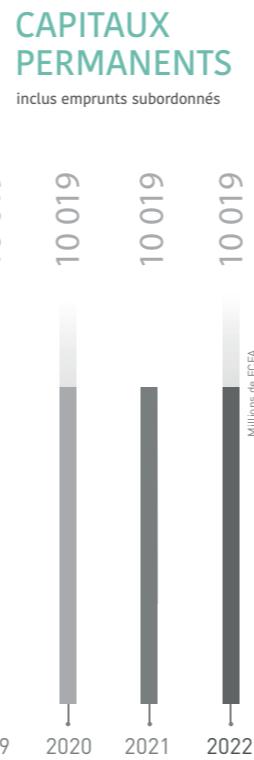
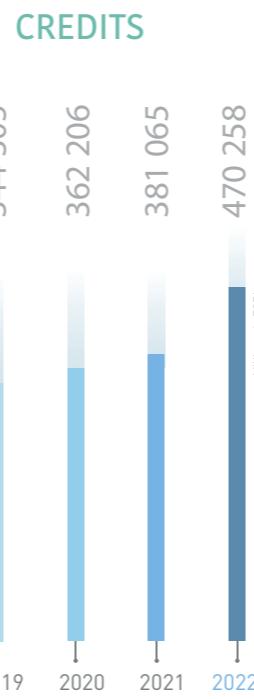
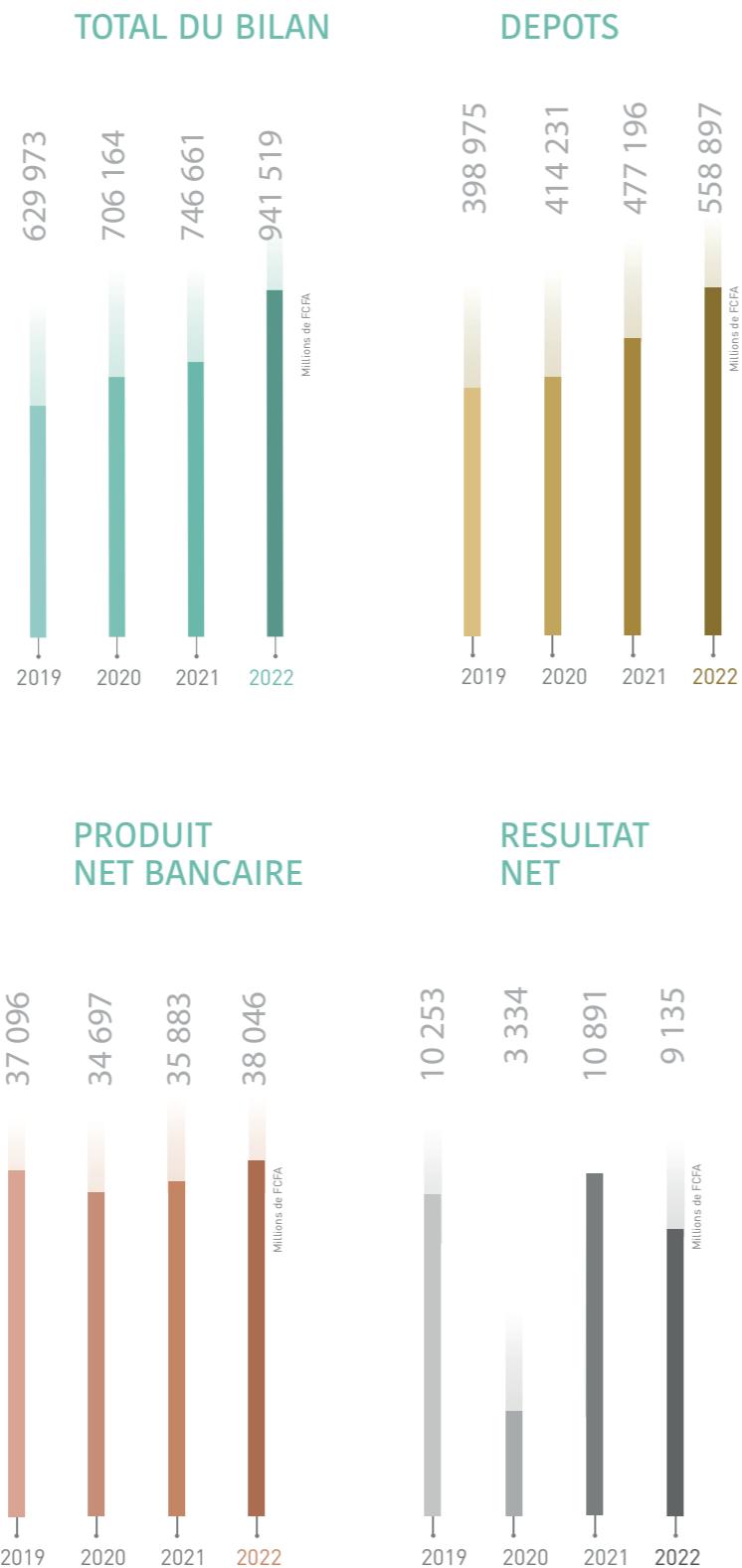
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

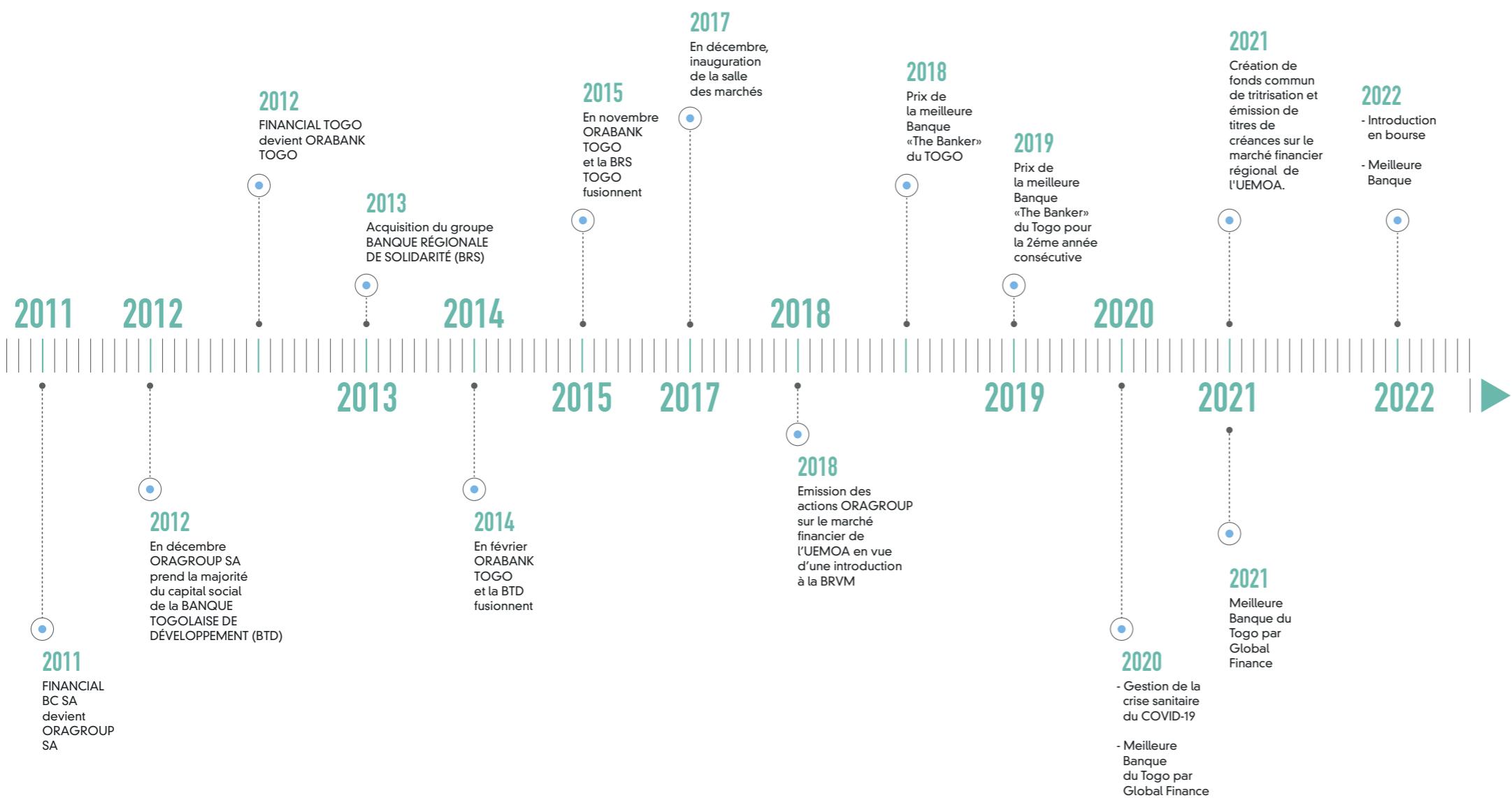


# EVOLUTION DES AGREGATS FINANCIERS

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



# NOTRE HISTOIRE



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

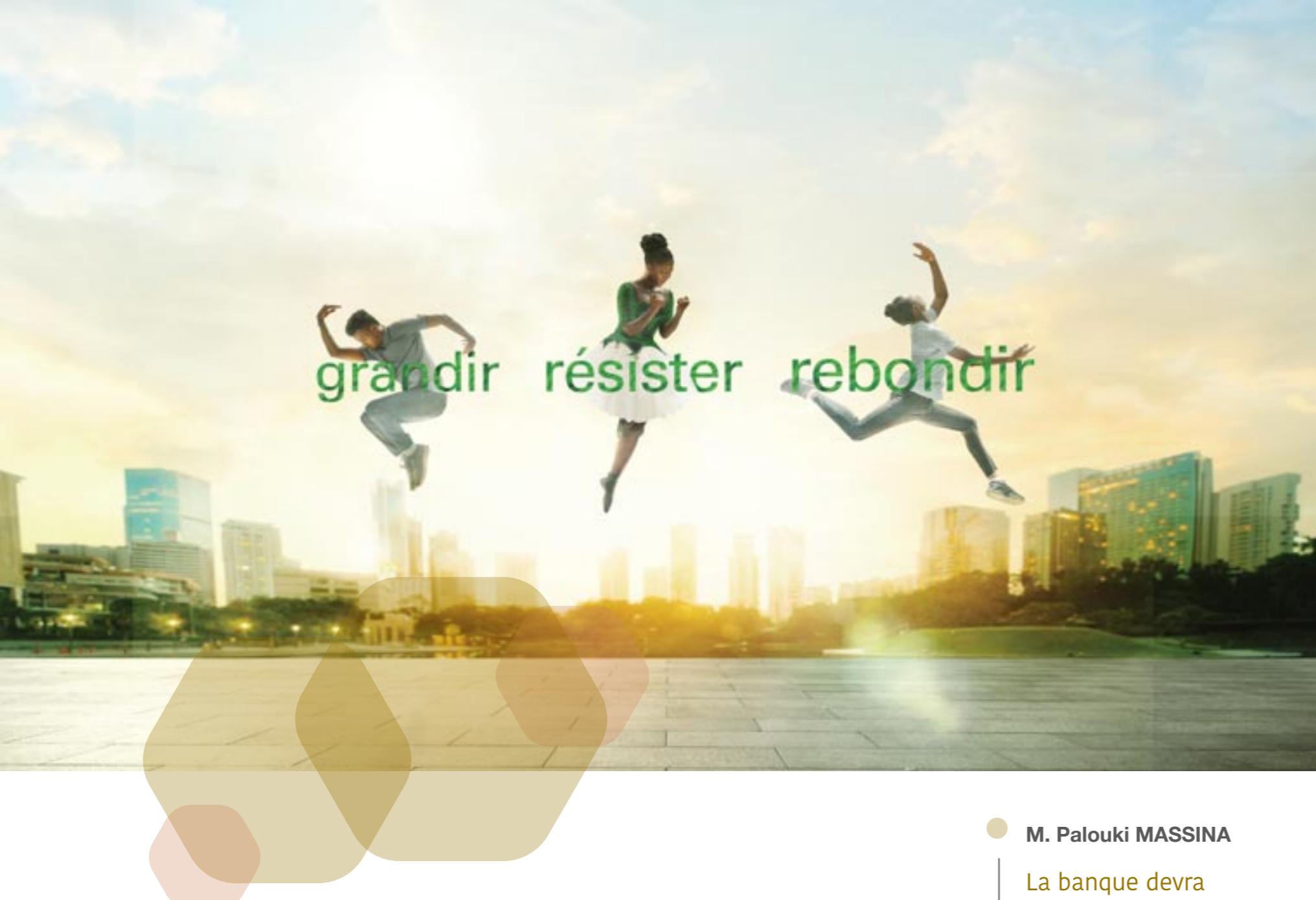
## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK





2022

## ORABANK TOGO MAINTIENT SES OBJECTIFS FACE A UN CONTEXTE GEOPOLITIQUE FRAGILE

M. Palouki MASSINA

La banque devra poursuivre la dynamique commerciale engagée en 2022, en faisant preuve d'agilité et d'ingéniosité pour renforcer ses parts de marché et générer une croissance plus soutenue à la hauteur de sa taille.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



M. Palouki MASSINA  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CONSOLIDATION DES AGRÉGATS FINANCIERS EN TEMPS DE CRISE

Conformément aux dispositions légales et au nom du conseil d'administration (CA), nous présentons le rapport de gestion de votre banque et soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ce rapport est structuré en trois (03) parties comme ci-dessous :

- **Situation de la banque durant l'exercice 2022 ;**
- **Événements importants survenus après la clôture de l'exercice ;**
- **Évolutions et perspectives ;**
- **Plan de financement. ;**

### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le contexte économique continue d'être fragilisé par la persistance des effets de l'inflation, l'enlisement du conflit russe-ukrainien, le resserrement des politiques monétaires et les tensions financières.

Selon la banque mondiale, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 2,9% en 2022 contre 5,9% en 2021. Aux Etats Unis, le PIB devrait donc afficher un taux de croissance de 1,9% en 2022 contre 5,9% en 2021 du fait de la baisse du pouvoir d'achat en lien avec la hausse des taux d'intérêt et l'inflation. En Chine, la croissance du PIB devrait s'établir à 2,7% en 2022 contre 8,1% en 2021 à la suite des restrictions liées à la COVID-19, la sécheresse dans le secteur agricole et l'aggravation de la crise de l'immobilier. Dans la zone Euro, la croissance est attendue à 3,3% en 2022 contre 5,3% en 2021 du fait de la flambée des prix de l'énergie et l'inflation.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



En Afrique subsaharienne, l'économie pourrait afficher une croissance de 3,4% en 2022 contre 4,3% en 2021.

Pour la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), le taux de croissance devrait ressortir à 5,8% en 2022 contre 6,1% en 2021 malgré la situation sécuritaire dans la sous-région et la persistance des tensions inflationnistes.

Au Togo, l'économie s'est montrée résiliente face aux répercussions des chocs externes et internes. Le taux de croissance devrait s'établir à 5,8% en 2022 après un taux de 6% enregistré en 2021, selon le Conseil National du Crédit lors de sa réunion du 22 décembre 2022.

Le marché bancaire togolais cumule au 31 décembre 2022 un total bilan de 4 505 milliards de FCFA (source APBEF), en hausse de 23% par rapport à 2021, grâce aux dépôts en progression de 18% à 3 108 milliards de FCFA

qui ont permis de financer l'économie togolaise à hauteur de 2 080 milliards de FCFA, soit une hausse de 31% par rapport à 2021.

Dans ce contexte accentué par une concurrence accrue entre les banques de la place, Orabank Togo s'efforce à diversifier son offre de service, à améliorer sa qualité de service et assainir son portefeuille de crédits et à consolider sa situation financière afin de maintenir son leadership.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la banque a connu une évolution au cours de l'exercice 2022, avec la nomination de Madame Diane LAWSON comme administrateur indépendant en remplacement de Monsieur Ayao Yaovi SEDJRO décédé en mai 2021.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

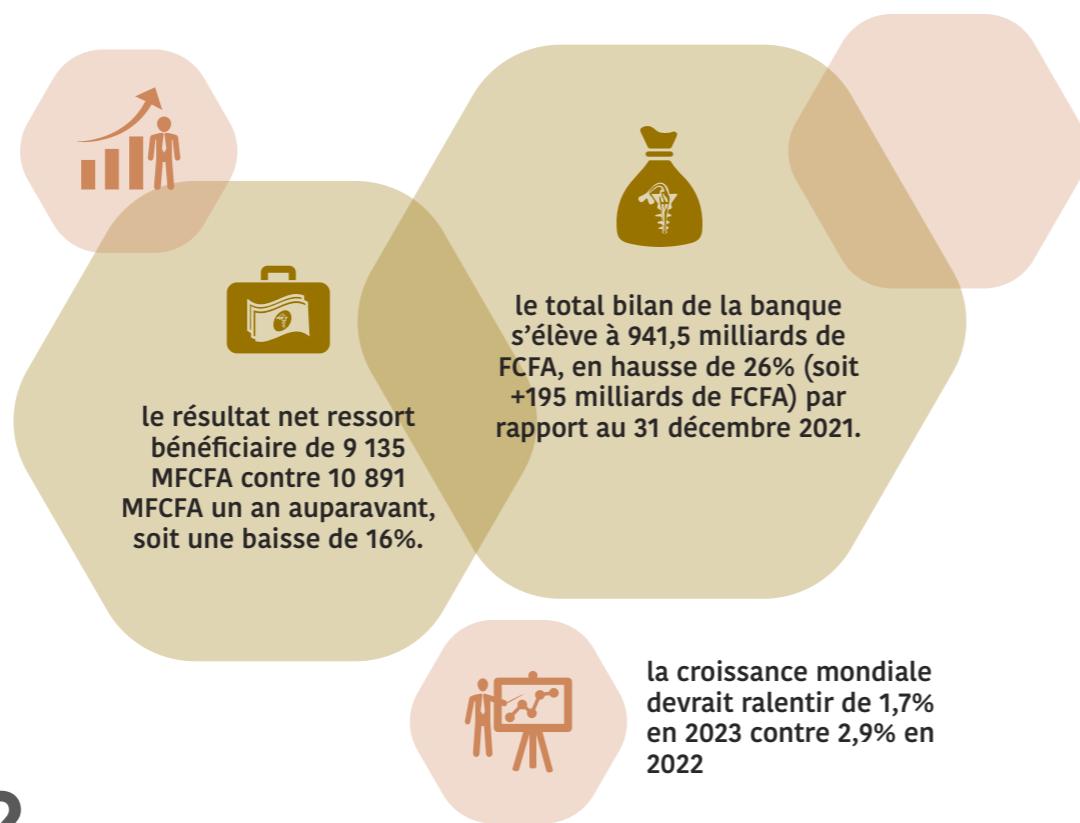
RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK

Orabank Togo a continué à accompagner ses clients en s'appuyant sur son réseau de 40 agences



● **Au Togo, les perspectives de l'économie togolaise devraient afficher une croissance de 6,6% en 2023 (contre 5,8% en 2022) portée par la mise en œuvre des projets et réformes de la feuille de route gouvernementale Togo 2025.**

Ainsi, au 31 décembre 2022, le Conseil d'Administration (CA), bénéficiant de la délégation de pouvoir de l'assemblée générale (AG), pour administrer la banque est composée de douze (12) administrateurs non-exécutifs dont quatre (04) indépendants.

#### ORGANE EXECUTIF

La direction générale de la banque est composé du directeur général Monsieur Guy-Martial AWONA et du directeur général adjoint Monsieur Stephane BATE à la suite de la nomination en mars 2022 de Monsieur Michel Kofi DORKENOO au poste de Directeur de la succursale Orabank Sénégal.

#### PERSONNEL

L'effectif du personnel en activité dans la banque à fin décembre 2022 est de 467 agents toutes catégories confondues contre 477 agents en 2021, soit une variation nette de 10 agents entre les départs (entre autres retraites, mobilités et démissions) et les recrutements effectués pour une prise en charge plus efficace de la clientèle.

#### MARCHE ET CONCURRENCE

Au 31 décembre 2022, avec un portefeuille clientèle de 360 032 comptes en progression de 11% par rapport à 2021, Orabank Togo a continué à accompagner ses clients en s'appuyant sur son réseau de 40 agences et le développement de solutions omnicanales en accord avec son plan stratégique 2021-2025.

Acteur important du marché bancaire togolais par le total de ses actifs, Orabank Togo anime l'activité économique aux côtés de quatorze autres banques commerciales.

Dans ce contexte de vive concurrence, Orabank Togo conserve sa position de leader de parts de marché en termes de ressources et de crédits, soit respectivement 20,2% et 21,8%.

Ainsi, les encours nets de crédits progressent de 23% (soit +89 milliards de FCFA) par rapport à fin décembre 2021 pour s'établir à 470 milliards de FCFA à fin décembre 2022. La collecte des ressources, soutenue par les dépôts à vue (+25%), est en hausse de 17% à 559 milliards de FCFA à fin décembre 2022.

#### SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2022, le total bilan de la banque s'élève à 941,5 milliards de FCFA, en hausse de 26% (soit +195 milliards de FCFA) par rapport au 31 décembre 2021. Cette hausse provient principalement de la progression des ressources de trésorerie et de clientèle déployée dans les opérations d'investissement en titres de placements et l'octroi de nouveaux crédits.

Le produit net bancaire (PNB) de l'exercice s'établit à 38 046 MFCFA, en hausse de 6% par rapport à 2021. Ce niveau de PNB est principalement soutenu par la performance de la marge nette des commissions qui augmente de 12% sur la période. Les charges d'exploitation et amortissements augmentent de 15% à 25 126 MFCFA en 2022 du fait des dépenses engagées pour soutenir le développement de l'activité.

Le coût net du risque s'établit à -1 094 MFCFA en 2022 contre -562 MFCFA en 2021 en raison du niveau des dotations aux provisions constituées par rapport à l'exercice précédent.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



Ainsi, le résultat net ressort bénéficiaire de 9 135 MFCFA contre 10 891 MFCFA un an auparavant, soit un recul de 16%.

### LES FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par les événements suivants.

- la signature d'une convention de garantie de portefeuille d'un montant de 25 millions de USD avec le fonds Guarantco pour soutenir les projets de télécommunications et routiers au Togo ;
- la cotation du Fonds Commun de Titrisation de Créances FCTC ORABANK 7% 2021-2026 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- le lancement du produits « WhatsApp Banking » ;
- la mise en exploitation de la plateforme « Crédit Togo » permettant la digitalisation du parcours client concernant les crédits aux particuliers ;
- le déploiement de 11 nouveaux GAB hors sites portant ainsi le nombre de GAB de 88 en 2021 à 99 en 2022 ;
- la nomination d'Orabank Togo pour la troisième année consécutive «Meilleure Banque du Togo» par Global Finance Magazine.

### EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notoire ou d'importance capitale n'est à signaler.

### EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Les perspectives économiques mondiales devraient connaître un ralentissement en 2023 marqué par l'aggravation des effets de l'inflation et la poursuite de la guerre russo-ukrainienne.

Dans ce contexte peu favorable, selon la banque mondiale, la croissance mondiale devrait ralentir à 1,7% en 2023 contre 2,9% en 2022.

Au Togo, les perspectives de l'économie togolaise devraient afficher une croissance de 6,6% en 2023 (contre 5,8% en 2022) portée par la mise en œuvre des projets et réformes de la feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Ainsi, pour l'exercice 2023, la banque devra poursuivre la dynamique commerciale engagée en 2022, en faisant preuve d'agilité et d'ingéniosité pour renforcer ses parts de marché et générer une croissance plus soutenue à la hauteur de sa taille. A cet effet, elle s'attachera donc à mettre en œuvre :

- une gestion rigoureuse du profil des risques permettant une amélioration continue de la qualité du portefeuille de crédits ;
- un renforcement de la maîtrise des charges d'exploitation ;
- une accélération et une intensification des actions de recouvrement des créances compromises.

### PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement de l'exercice en cours s'orientera vers le renforcement de la collecte des dépôts de la clientèle afin de permettre à la banque de se libérer progressivement de sa dépendance au marché monétaire. Ces ressources serviront à financer les nouveaux projets de développement de la clientèle pour une rentabilité en phase avec les objectifs.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**





## La VISA Liberté Voyage, la carte pour tous !

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



Orabank, un partenaire à votre écoute



**Orabank**  
Togo

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

Annexe





 <b>941,5</b> MDS	<b>Total Bilan</b>  <b>4 505 Mds</b> progrès du marché bancaire				
 <b>99 GAB</b> <p>le déploiement de 11 nouveaux GAB hors sites portant ainsi le nombre de GAB de 88 en 2021 à 99 en 2022</p>	<p>Les dépôts du marché bancaire ont augmenté de <b>18%</b> pour s'établir à <b>3 108 milliards de FCFA</b></p> <table><tbody><tr><td></td><td><b>Produit net bancaire</b> <b>38 MDS</b></td></tr><tr><td><ul style="list-style-type: none"><li>• Souscriptions à la Carte Visa KEAZ</li><li>• Whatsapp Banking</li></ul></td><td> <b>Part de marché en ressources</b>  <b>Dépôt 19,9%</b> <b>Crédit 22,2%</b> <b>Total bilan 20,9%</b></td></tr></tbody></table>		<b>Produit net bancaire</b> <b>38 MDS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Souscriptions à la Carte Visa KEAZ</li><li>• Whatsapp Banking</li></ul>	 <b>Part de marché en ressources</b>  <b>Dépôt 19,9%</b> <b>Crédit 22,2%</b> <b>Total bilan 20,9%</b>
	<b>Produit net bancaire</b> <b>38 MDS</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Souscriptions à la Carte Visa KEAZ</li><li>• Whatsapp Banking</li></ul>	 <b>Part de marché en ressources</b>  <b>Dépôt 19,9%</b> <b>Crédit 22,2%</b> <b>Total bilan 20,9%</b>				
 <p>le résultat net ressort bénéficiaire de <b>9 135 MFCFA</b> contre <b>10 891 MFCFA</b> un an auparavant, soit un recul de <b>16%</b>.</p>	 <p>Le taux de croissance devrait ressortir à <b>5,8%</b> en 2022.</p> <b>360 032</b> comptes en progression de 11%				

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK





## Votre banque 24/7

avec KIMIA et ELI via WhatsApp au **93 333 333**.

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



Orabank, un partenaire à votre écoute



**Orabank**  
Togo

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

### GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

### RAPPORT FINANCIER

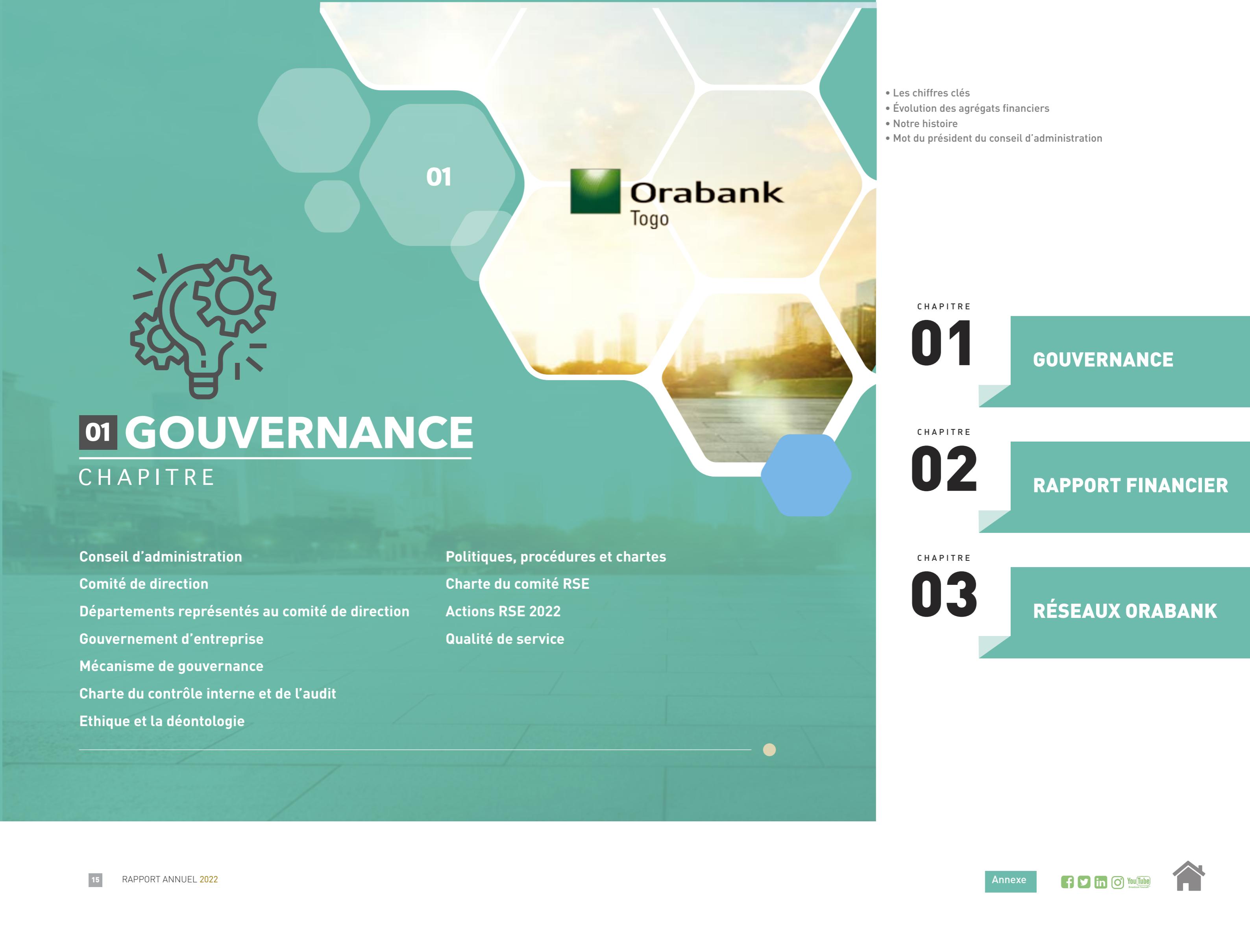
CHAPITRE

## 03

### RÉSEAUX ORABANK

Annexe





01



**Orabank**  
Togo



# 01 GOUVERNANCE

CHAPITRE

Conseil d'administration

Comité de direction

Départements représentés au comité de direction

Gouvernement d'entreprise

Mécanisme de gouvernance

Charte du contrôle interne et de l'audit

Ethique et la déontologie

Politiques, procédures et chartes

Charte du comité RSE

Actions RSE 2022

Qualité de service

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

ORAGROUP SA	Ferdinand NGON	Non Exécutif / Non indépendant
ETAT DU TOGO	Edo Kodjo Maurille AGBOBLI	Non Exécutif / Non indépendant
CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE	Mr Piyabalo N'DJELLE-ABBY	Non Exécutif / Non indépendant
Palouki MASSINA		Non Exécutif / Non indépendant
Didier ACOUETEY		Non Exécutif / Indépendant
Brice LODUGNON		Non Exécutif / Non indépendant
William Sogwui NKONTCHOU		Non Exécutif / Non indépendant
Assiongbon D. EKUE		Non Exécutif / Indépendant
Cheick Tidiane N'diaye		Non Exécutif / Non indépendant
Mamadou KANE		Non Exécutif / Non indépendant
Marie DIONGOYE KONATE		Non Exécutif / Indépendant
Diane LAWSON		Non Exécutif / Indépendant

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# COMITE DE DIRECTION

- 01 **AWONA Guy-Martial**  
Directeur Général



- 02 **BATE Stéphane**  
Directeur Général  
Adjoint



- 03 **ADJAHO Ognadou Evariste**  
Directeur du Capital Humain



- 04 **AMADOU Mohama Aminou**  
Directeur de l'Administration et Finance



- 05 **MEDEHOUEGNON Gilles**  
Directeur de l'Audit Interne



- 06 **DE SOUZA Raoul**  
Directeur Juridique



- 07 **DICK Abalo**  
Directeur du recouvrement



- 08 **KPIZING Hodabalu Padaa**  
Directeur des Opérations



- 09 **BROOHM Afutu**  
Directeur de la Conformité



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

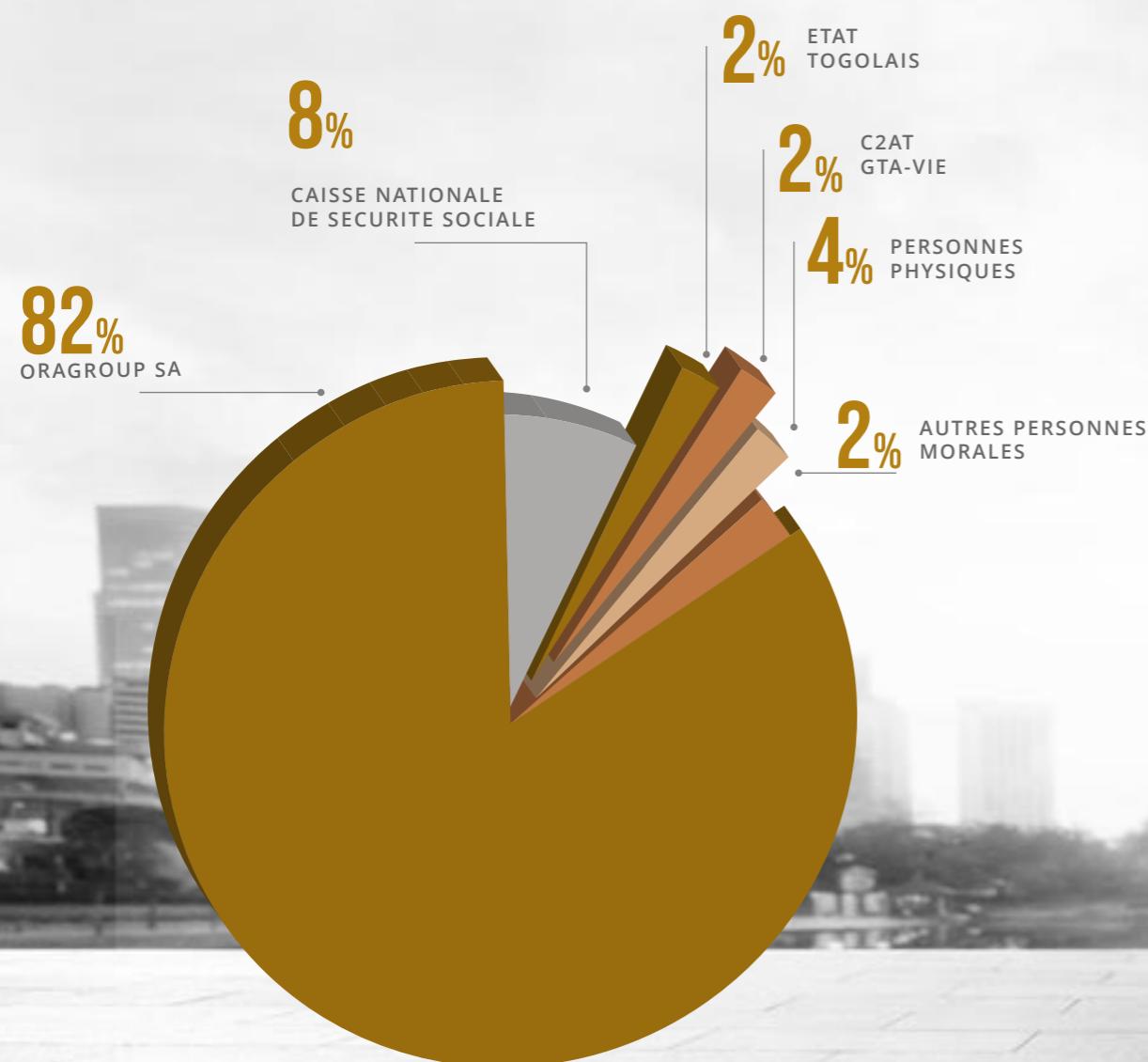
**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# STRUCTURE DU CAPITAL D'ORABANK TOGO



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# DÉPARTEMENTS REPRÉSENTÉS AU COMITÉ DE DIRECTION

**Direction Clientèle Entreprises**  
Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « grande entreprise PME/PMI » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

**Direction des Risques**  
Identifie, mesure et surveille les risques encourus par la banque dans toutes ses composantes.

**Direction Administration et Finances**  
Assure et coordonne toutes les activités financières de l'établissement (finance, comptabilité, contrôle de gestion...) ainsi que les services généraux dans le respect des réglementations légales et fiscales.

**Direction Audit Interne**  
Veille à l'efficacité du fonctionnement du système de contrôle interne à travers notamment la conformité en permanence de la banque aux normes légales et réglementaires en vigueur, le respect des limites fixées par les organes délibérant et exécutif ainsi que la qualité de l'information comptable et financière.

**Direction des Systèmes d'Information**  
Anime, gère l'équipe et coordonne les projets et activités d'infrastructure technique. Contrôle l'exploitation des applications de la filiale, la gestion de l'infrastructure technique de la filiale (serveurs, PCs, réseaux, téléphonie...) et le support aux utilisateurs.

**Direction de la Clientèle Particuliers et Professionnels**  
Developpe, organise et coordonne les activités commerciales et opérationnelles (Particuliers et Professionnels). Elle gère et supervise l'ensemble du Réseau d'Agences. Anime et manage l'équipe des chefs d'agences répartis en cinq (05) zones.

**Direction du Capital Humain**  
Assure toutes les activités de gestion des Ressources Humaines en veillant au respect des lois, règles et procédures en vigueur. Anticipe les évolutions organisationnelles et humaines des différents services de la banque. Garantit la bonne circulation de l'information ainsi qu'un bon climat social avec les représentants du personnel.

**Direction Qualité de Services**  
La direction qualité, est au service du plan stratégique de la banque. Le volet qualité de service clients en est une partie intégrante pour atteindre les objectifs commerciaux, économiques et humains.

**Direction des Opérations**  
Veille à la bonne application de l'ensemble des procédures liées aux opérations de la clientèle à travers le respect des normes légales et réglementaires en vigueur.

**Direction Juridique**  
Assure toutes les activités juridiques conformité et contentieux de la banque ainsi que le conseil fiscal, Conformité et RSE.

**Direction de la Conformité**  
Assure, à postériori, la bonne exécution des autocontrôles et des contrôles hiérarchiques effectués par les opérationnels. Elle veille de façon continue à la régularité, la sécurité et la validation des opérations dans tous les domaines d'activités de la banque.

**Direction de la Trésorerie et salle de marché**  
Assure la gestion de la liquidité, des risques de marché, de change et optimise la rentabilité de la banque afin de contribuer à l'atteinte des objectifs.

**Direction du Recouvrement**  
Assure les fonctions relatives au recouvrement des créances impayées et douteuses.

**Direction Clientèle Institutionnelle**  
Organise et coordonne les activités commerciales à l'endroit de la clientèle « Institutionnelle » afin de garantir la satisfaction des clients, de développer le portefeuille de la banque et contribuer à la rentabilité de ses activités.

**Département Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance**  
Le contrôle de gestion, Département rattaché à la direction générale a pour objectif principal le pilotage économique et financier de l'activité; il doit mesurer la consommation de ressources de chaque unité et comparer les résultats atteints (et les ressources consommées) aux objectifs fixés.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

### GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

### RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

### RÉSEAUX ORABANK

Annexe





# GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les rôles / attributions et le fonctionnement du conseil d'administration du groupe orabank sont déclinés et organisés autour de deux normes essentielles que sont la charte de gouvernance du groupe et le règlement intérieur du conseil d'administration.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs.

Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

#### LES COMPETENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques de l'activité du Groupe et veille à leur mise en oeuvre par la Direction Générale. Cette mission générale est déclinée en ces termes par la Charte de gouvernance de notre groupe bancaire : Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques, le degré d'acceptation du risque et la politique générale en matière de risques. A ce titre, il doit approuver les objectifs et les politiques proposés par la Direction Générale et en superviser la mise en oeuvre. Le Conseil d'Administration doit s'assurer en particulier que les objectifs définis par la Direction Générale ne sont pas disproportionnés par rapport aux moyens techniques, humains et financiers de la Société et des Banques et que les risques associés sont bien mesurés et maîtrisés.

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort devant les Actionnaires et les autorités de régulation et de tutelle de la solidité financière de la société et des banques, de son organisation, de sa maîtrise des risques, de son Contrôle Interne, de son système de gouvernement d'entreprise et du respect des lois et règlements en vigueur. Il se saisit, dans la limite de l'objet social, de toute question intéressant la bonne marche de la Société

et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Directeur Général.

Le Règlement Intérieur édicte que dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la Société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaire et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes.

#### LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est régi par un Règlement Intérieur qui détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

### GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

### RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

### RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## MECANISME DE GOUVERNANCE DES RISQUES DE LA BANQUE AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

La politique générale de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank est établie sur la base des circulaires et instructions des régulateurs.

Conformément aux responsabilités générales de la maison-mère, le Conseil d'Administration doit être attentif aux risques et aux problèmes significatifs qui pourraient affecter l'établissement dans son ensemble ainsi que ses filiales. Il est également tenu de s'assurer de la mise en place de systèmes visant, d'une part, à faciliter l'échange d'informations entre les entités du groupe, et d'autre part, à gérer les risques de chaque filiale ainsi que ceux du groupe dans son ensemble (article 53, Titre V, CIRCULAIRE N°01-2017/CB/C RELATIVE A LA GOUVERNANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET DES COMPAGNIES FINANCIERES DE L'UMOA).

Au sein du Groupe Orabank, la gestion des risques est un élément primordial dans l'atteinte des objectifs. Une bonne compréhension et une totale adhésion à la culture de gestion des risques à l'échelle du Groupe est une activité permanente.

Au sein de Orabank TOGO, filiale du Groupe Orabank, chaque activité a un type et degré de risque associé. Aussi, pour chaque produit et service offert, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs.

Ainsi, Orabank TOGO, est doté d'un Manuel de Politique Général de Gestion des Risques qui décrit comment sont gérés les risques tels que les risques de crédit, les risques opérationnels, les risques de marché, le risque stratégique, les risques sociaux et environnementaux...

## POSITIONNEMENT DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES

La fonction gestion des risques supervise les risques pris sur l'ensemble des activités de la filiale. En effet, conformément à sa taille, sa complexité, sa structure et son profil de risque, Orabank TOGO dispose des fonctions de contrôle en matière d'audit interne, de gestion des risques et de conformité.

Chacune des fonctions de contrôles, placée sous l'autorité du Directeur Général et fonctionnellement de l'organe délibérant, doit notamment :

- Etre dotée de ressources humaines compétentes et quantitativement suffisantes pour mener à bien sa mission ;
- Maintenir à jour les connaissances acquises et assurer une formation continue et actualisée à chacun des membres du personnel qui lui sont affectés ;
- Etre indépendante et permanente ;
- Disposer de la notoriété et de l'autorité suffisantes pour que les responsables s'acquittent de leurs devoirs ;
- Déetecter et gérer les conflits d'intérêts apparents et potentiels ;
- Communiquer aux organes de gouvernance des informations exactes, à jour et intelligibles pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

## MISSION AU SEIN DU GROUPE ORABANK

Mettre en place un solide système de Gestion des Risques qui permet de soutenir de manière continue la croissance de la banque (développement continu de produits et services à la clientèle, retour sur investissement consistant pour les actionnaires avec un risque minime, sauvegarde durable des actifs) dans ses activités au quotidien.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## OBJECTIFS STRATEGIQUES DE LA GESTION DES RISQUES

- Promouvoir une culture solide de gestion du risque qui s'assure que chaque membre du personnel soit régulièrement informé et totalement impliqué dans le processus de gestion du risque à tous les niveaux ;
- Maintenir un système adéquat de balance entre l'opérationnel et le contrôle en faisant une ségrégation claire entre prise de risque et fonction de contrôle du risque ;
- Instaurer à tout instant les meilleures pratiques en matière de gestion des Risques telles que requises par les normes internationales, les instances de régulation, les directives de Bâle ;
- S'assurer que tous nos reportings et systèmes d'information servent réellement d'aide à la prise de décision ;
- Développer une structure solide de gestion de risque de crédit devant servir de support à l'activité de crédit pour les PME/PMI ;
- Inculquer une solide culture de crédit et de respect des procédures à tous les acteurs intervenant dans le processus de crédit.

## PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GESTION DES RISQUES

- **Intégrité et professionnalisme** : Tout employé de Orabank TOGO plus particulièrement celui qui est impliqué dans la production de crédit, doit faire preuve d'intégrité et de professionnalisme à tout moment. Il doit faire preuve d'honnêteté dans toutes ses décisions et ses actions, prendre des décisions qui reflètent les normes d'éthique de la profession.

Les actions de nature à compromettre l'intégrité ou induire une perte pour la banque sont proscrites ;

- **Conflit d'intérêt** : Le personnel du Groupe Orabank ne doit s'adonner à des activités ayant un conflit d'intérêt. En effet, l'organe délibérant doit s'assurer que l'organe exécutif élabore et met en place une politique ainsi que des procédures visant à détecter les conflits d'intérêts apparents et potentiels et, lorsqu'ils ne peuvent être prévenus, à les gérer de manière appropriée. Il doit également se doter d'un processus de contrôle de la conformité avec cette politique.

Cette politique, applicable à tout membre du personnel ainsi qu'aux membres des organes exécutif et délibérant, doit notamment prévoir :

- L'obligation de maintenir en toute circonstance une indépendance d'analyse, de jugement et de décision ;
- D'éviter de se trouver, de façon directe ou indirecte, dans une situation pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts apparent ou potentiel ;
- Obligations de diligence et de loyauté : Les membres des organes de gouvernance ainsi que le personnel sous leur autorité ont une obligation de diligence et une obligation de loyauté envers l'établissement, les déposants, les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes.

Les administrateurs nommés par des actionnaires d'influence dominante doivent conserver leur impartialité et exercer intégralement leurs obligations de diligence et de loyauté vis-à-vis de l'établissement.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## EXIGENCE MINIMALE POUR LA GESTION DES RISQUES

Orabank TOGO, comme les autres entités du groupe Orabank est guidée par la volonté d'atteindre et d'implémenter les meilleures pratiques en matière de gestion des risques conformément aux pratiques internationales et aux dispositions des régulateurs.

Aussi, le dispositif de gestion des risques doit-il être basé sur des stratégies, politiques et procédures bien documentées qui permettent d'identifier, de mesurer, d'évaluer, de suivre, de déclarer et de contrôler ou d'atténuer l'ensemble des risques significatifs. Les stratégies, politiques et procédures doivent être dynamiques, de manière à refléter l'évolution du degré d'appétence au risque de l'établissement, son profil de risque ainsi que les conditions de marché et l'environnement macroéconomique.

## BASES DE LA GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE ORABANK

- Engagement fort et mesurable du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif ;
- Centralisation de la fonction de la gestion des risques ;
- Gestion des portefeuilles avec contrôle des limites ;
- Positionnement de la fonction gestion des risques qui est totalement indépendante des fonctions opérationnelles ;
- Existence de politiques et de procédures.

## DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES

Le dispositif de gouvernance de la fonction de gestion des risques au sein du Groupe Orabank assure une participation effective du Conseil d'Administration et de l'organe exécutif à travers la supervision des fonctions ainsi que de l'existence d'un réel environnement de gestion des risques.

Conformément au dispositif (CIRCULAIRE N°04-2017/CB/C) relatif à la gestion des risques dans les établissements de crédit et les compagnies financières, les organes de gouvernance de Orabank TOGO doivent notamment :

- Veiller à ce que le Groupe Orabank soit doté d'un dispositif de gestion des risques conforme aux dispositions du régulateur ;
- Mettre en place une fonction gestion des risques couvrant tous les risques significatifs, à l'échelle du Groupe et disposant d'attributions distinctes de celles des unités opérationnelles ;
- Préserver l'existence d'une fonction gestion des risques indépendante et dotée des ressources nécessaires ainsi que d'une autorité suffisante pour mener à bien ses missions ;
- Exercer pleinement les responsabilités qui leur sont dévolues en matière de risque.

Au sein du Groupe Orabank, le Conseil d'Administration exerce la supervision de la gestion des risques à travers leurs comités spécialisés que sont le comité des risques et le comité d'audit. (cf. Figure 1)

Le comité des risques est chargé d'assister l'organe délibérant dans sa mission de surveillance de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques. Le comité d'audit est chargé d'assister l'organe délibérant dans les domaines de l'information financière, du contrôle interne, y compris l'audit interne.

La structure de la gestion des risques au sein du Groupe Orabank comprend un ensemble de politiques, de normes, de procédures et de processus conçus afin d'identifier, de mesurer, de monitorer et de reporter l'exposition à tous les risques de manière effective au sein du Groupe.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

La Gestion des Risques à travers le Comité de Direction, le Comité de crédit, le Comité de Gestion Actif-Passif, le Comité des Risques Opérationnels, le Comité de Suivi des Portefeuilles, le Comité RSE, le Comité Produits Nouveaux, les Comités du dispositif de Recouvrement assurent à tous les niveaux une implantation effective des directives et décisions du Conseil d'Administration.

## 1- LE COMITE DES RISQUES (CORISQ)

### Missions et attributions

Le comité des risques est chargé d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques.

Le comité des risques :

- s'assure de la mise en place, d'un dispositif de gestion intégrée des risques conforme aux exigences énoncées réglementaires du périmètre de présence de l'établissement ;
- A une bonne connaissance de la nature et de l'ampleur des risques encourus, les interrelations qui existent entre ces différents risques ainsi que les niveaux de fonds propres et de liquidité requis pour couvrir ces expositions ;
- Participe à l'élaboration des stratégies de gestion des risques et procède annuellement à leur examen, à la fois sur une base agrégée, et par type de risques ;
- Soumet au Conseil d'Administration, pour approbation, des propositions relatives au degré d'appétence pour le risque actuel et futur à l'échelle du Groupe ainsi que les limites en matière, notamment, d'octroi de crédits, d'investissements et de concentration ;
- Révise au moins une fois par an, les politiques et procédures de risques au regard des évolutions enregistrées dans ses activités et s'assure qu'elles sont adaptées aux stratégies et au degré d'appétence pour le risque approuvés par le Conseil d'Administration ;

- Veille à ce que l'organe exécutif mette en place des procédures visant à promouvoir la mise en œuvre effective des stratégies et politiques par les différentes entités du Groupe ;
- Veille à ce que l'organe exécutif prenne les mesures nécessaires pour contrôler et maîtriser tous les risques significatifs conformément aux stratégies et degré d'appétence pour le risque qui ont été approuvés ;
- S'assure de la mise en place d'une saine culture de la gestion des risques à l'échelle du Groupe ;
- Exige de l'organe exécutif un rapport, au moins semestriel, sur les risques significatifs auxquels l'établissement est exposé, l'état actuel de la culture du risque, le degré d'utilisation de l'appétence pour le risque, à savoir la gestion des limites de risque, les dépassements de ces limites et les mesures d'atténuation mises en place.

### Composition et fonctionnement

Le Comité des Risques est constitué d'au moins trois Administrateurs, désignés par le Conseil d'administration, parmi les Administrateurs non exécutifs, dont la majorité doit avoir la qualité d'Administrateur indépendant. Ils sont nommés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président du Conseil d'Administration.

## 2- LE COMITE DE CREDIT

Le Comité de Second Niveau est l'instance de décision mandatée par le Conseil d'Administration de chaque filiale pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs qui lui sont attribués.

Au sein des entités, le Comité de Premier Niveau est l'instance de décision au sein de la Filiale mandatée par le Conseil d'Administration pour approuver les dossiers de crédit dans la limite des pouvoirs délégués.

## 3- LE COMITE DE GESTION ACTIF-PASSIF (ALCO)

Le Comité de Gestion Actif et Passif (ALCO) est un comité responsable de la gestion du bilan et de la liquidité globale.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

Il doit gérer le bilan de la Banque conformément aux exigences réglementaires et aux politiques de la Banque. Le Comité doit également examiner toutes les demandes d'investissements en y apportant ses conseils et gérer le risque de marché.

#### 4- LE COMITE DES RISQUES OPERATIONNELS (CORISQOP)

La mission principale du Comité des Risques Opérationnels est « de veiller à la bonne application du dispositif de gestion des risques opérationnels d'Orabank et de remonter les états de suivi de ces risques ainsi que des incidents majeurs au Comité des Risques (CORISQ) ».

Le Comité des risques opérationnels reporte directement au Comité des Risques qui est rattaché au Conseil d'Administration.

#### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA GESTION DES RISQUES

La structure organisationnelle de la Gestion des risques du Groupe Orabank est organisée autour de trois principaux piliers :

- Gouvernance
- Gestion
- Contrôle

Cette structure permet ainsi :

- une supervision par le Conseil d'Administration et l'Organe Exécutif;
  - l'existence de fonctions indépendantes de gestion des risques assurant une séparation ; entre les unités opérationnelles et les fonctions de contrôle ;
  - l'existence d'unités indépendantes de contrôle.
- La Direction des Risques est responsable de l'identification, de la gestion et du maintien de la qualité des portefeuilles de risques. L'organigramme se présente selon la figure ci après. (cf. Figure 2)

#### 1- GESTION DES RISQUES DE CREDIT

Le risque de crédit survient aussi bien dans les activités d'octroi de crédit que des activités de marché (Trading).

Le risque de crédit, ou de contrepartie, est le risque de perte sur une créance ou plus généralement celui d'un tiers qui ne paie pas sa dette à temps.

Dans le cas des activités de marché (Trading), le risque de crédit est la possibilité qu'une partie avec laquelle le contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. (Livraison, paiement, remboursement, etc.). Les pertes dues au risque de crédit pourraient émaner d'une opération de la banque avec un individu, une entreprise, une institution financière ou un Etat (Etat et ses démembrements).

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard pour le risque de crédit.

Aux fins du calcul des montants d'expositions pondérées au titre du risque de crédit, Orabank applique des pondérations de risque à toutes ses expositions au bilan et aux engagements hors bilan, conformément aux dispositions prévues par le régulateur, à l'exception de celles déduites des fonds propres selon les exigences réglementaires. Par ailleurs, les pondérations sont fonction de la catégorie d'exposition.

Le montant d'une exposition au bilan est représenté par la valeur nette comptable de toutes provisions ou dépréciations y relatives. Le montant d'une exposition sur un engagement hors bilan correspond au montant en équivalent risque de crédit (ERC).

#### 2- GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Le Groupe Orabank a adopté la définition suivante de Bâle II pour le risque opérationnel : les risques opérationnels sont définis comme les risques de perte directe ou indirecte résultant de processus internes, de personnes et de systèmes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



Au sein d'Orabank, les risques font l'objet d'une attention particulière. La nouveauté dans ce domaine réside dans l'obligation d'une gestion plus active des risques opérationnels d'assurer une couverture adéquate par les fonds propres. De plus, les nouvelles dispositions de Bâle prennent en compte des risques opérationnels en complément du risque de crédit et des risques de marché, ce qui modifie substantiellement les dispositifs traditionnels de suivi des risques opérationnels de plusieurs manières :

- Une meilleure définition des différentes dimensions des risques bancaires,
  - Une gestion quantitative et planifiée de ces risques,
  - Un pilotage plus actif des risques, des mesures plus précises,
  - des outils et des dispositifs nouveaux, etc.
- Le Groupe Orabank a pris l'engagement de dédier des ressources significatives pour développer la sensibilisation à la culture du risque afin de s'assurer que tous les risques opérationnels significatifs sont identifiés, mesurés, évalués, gérés et traités de manière effective.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche indicateur de base pour la détermination de l'exigence minimale de fonds propres. Conformément aux instructions du régulateur, elle est égale à un coefficient fixe de la moyenne des produits bruts annuels positifs des trois dernières années. Les produits bruts annuels négatifs ou nuls sont exclus de ce calcul.

### 3- GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte sur les positions du bilan et du hors bilan suite à une variation des prix du marché.

Les catégories de risques de marché sont : les risques relatifs aux instruments liés aux taux d'intérêts et titres de propriété du portefeuille

de négociation. Et le risque de change et risque sur produits de base encourus à l'échelle de l'établissement.

En ce qui concerne l'évaluation de l'exigence de fonds propres, le Groupe Orabank a adopté l'approche standard relative au risque de marché conformément aux instructions du régulateur.

Ces exigences de fonds propres sont calculées séparément pour chaque catégorie de risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de position sur titres de propriété, risque de change et risque sur produits de base).

### 4- PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Le PCA s'articule autour :

- d'un responsable PCA et de correspondants PCA nommés « CSSI » (Correspondants Sécurité du SI) désignés et répartis dans les différentes activités d'Orabank et sur ses principaux sites.
- d'une organisation de crise composée de collaborateurs occupant des fonctions clés dans l'entreprise.
- de solutions informatiques et logistiques spécifiques,
- de documents permettant à l'ensemble des collaborateurs d'Orabank de mieux appréhender la gestion de crise et la reprise de leurs activités dans des conditions optimales. Ces documents incluent :
  - le Plan de Gestion de Crise (PGC) à destination des Cellules de Crise Orabank ;
  - les Plan de Continuité Opérationnels (PCO) contenant les informations essentielles, les tâches prioritaires à effectuer et faisant références aux potentielles procédures métier dégradées des activités d'Orabank couvertes par le PCA, permettant le redémarrage des activités en conditions dégradées.

L'objectif du PCA est de pouvoir faire face à des scénarios de crise et permettre la continuité des activités essentielles (métiers et fonctions) d'Orabank en cas de crise avérée.

L'ensemble des collaborateurs concernés doit être sensibilisé au PCA (sessions de formation, tests, communications) pour se préparer et réagir en cas de sinistre grave.

### 5- GESTION DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Orabank souhaite contribuer au développement économique durable des pays dans lesquelles la banque est implantée par la réduction et la maîtrise des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions de financement d'investissements et de toutes autres activités économiques présentant un impact environnemental et social.

Le Risque Environnemental est le risque de pollution, de détérioration ou de destruction de l'environnement naturel (terre, eau, air, habitats naturels, espèces animales et végétales) à travers des actions accidentelles ou délibérées.

Le Risque Social est le risque que le client ne respecte pas les normes acceptables de la législation du travail, des conditions de travail et d'éthique des affaires, au sein de son institution ou à travers ses actions. Le Groupe Orabank applique des normes sociales et environnementales dans le cadre de ses propres activités et s'engage à appliquer les standards IFC et tous autres standards internationaux reconnus pour leur pertinence dès lors qu'une activité à mener ou un projet à financer est identifié comme présentant un impact social ou environnemental.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK





Avec KEAZ,  
prenez le contrôle de votre carte Visa prépayée Liberté.

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)

 RAPPORT ANNUEL 2022

Orabank, un partenaire à votre écoute



**Orabank**  
Togo

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

Annexe





- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHARTE DU CONTROLE INTERNE ET DE L'AUDIT

### L'AMELIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

La révision des Chartes d'Audit et du Comité d'Audit approuvée par le Conseil d'Administration du groupe en novembre 2015, vise justement à assurer l'adaptation continue de ces textes aux environnements réglementaires des pays de présence du groupe et aux meilleures pratiques internationales. Les principaux amendements de ces chartes concernent :

- La réaffirmation de l'indépendance de la fonction Audit : Le Directeur de l'Audit du Groupe est directement rattaché au Conseil d'Administration d'Oragroup SA, à travers le Comité d'Audit du groupe. Il a un lien administratif avec le Directeur Général du groupe ;
- la claire séparation entre la fonction Audit et la fonction Contrôle Permanent ;
- le renforcement de la culture de contrôle, avec une séparation entre les fonctions d'initiation, de validation et de contrôle des transactions à l'échelle du groupe.



CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK



## ETHIQUE ET DEONTOLOGIE AU COEUR DE NOTRE ACTIVITE

L'Ethique et la Déontologie professionnelle sont au cœur de notre activité et sont érigées en valeurs et principes. En ce sens, le système de gouvernance de notre Groupe intègre pleinement les considérations relatives à l'Éthique et à la Déontologie.

Au niveau du Conseil d'Administration de notre holding et au sein du Conseil d'Administration de chacune de nos filiales, il est mis en place un Comité Éthique et Bonne Gouvernance qui recueille et traite tous les sujets relatifs à l'éthique, à la déontologie et à la gouvernance. Il s'agit de l'un des comités les plus actifs du Conseil d'Administration d'Oragroup.

Le système de gouvernance du Groupe Orabank est construit autour de deux normes essentielles.

Il s'agit de la Charte Éthique du Groupe et du Code de déontologie du Groupe. Ces deux instruments sont complétés par une politique d'alerte professionnelle adoptée au plus haut niveau de décision du Groupe et entrée en vigueur depuis l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2016, le manuel fera l'objet d'une nouvelle révision afin de se mettre à jour de la nouvelle



réglementation en matière de lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme au sein de l'espace UEMOA. A l'initiative du Comité Éthique et Bonne Gouvernance du Conseil d'Administration d'Oragroup, l'exercice 2015 a été riche de l'adoption formelle d'une Charte de gouvernance applicable à l'ensemble des agents et dirigeants du Groupe ainsi que d'un Règlement Intérieur de nos Conseils d'Administration.

Ces normes, édictées au niveau de notre holding, sont implémentées au niveau de nos filiales et de leurs succursales et font l'objet d'une large diffusion en interne.

La prise en compte de la problématique Éthique et Déontologie s'exprime également à travers la procédure de déclaration de conflits d'intérêts à laquelle se soumet chaque administrateur avant tout débat au fond lors des réunions du Conseil d'Administration. Le système d'évaluation de nos administrateurs comporte également un volet prononcé relatif à la problématique Éthique et Déontologie. A l'égard de nos correspondants et clientèle, nos principes d'actions Éthique et Déontologie sont déclinés à travers le manuel de procédures LBC/FT du Groupe dont la dernière révision date du 27 avril 2015.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHARTE DU CONTROLE INTERNE ET DE L'AUDIT L'AMELIORATION DE NOTRE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Il détermine les modalités de convocation des réunions, d'accès à l'information et des prises de décisions par l'instance collégiale qu'est le Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur édicte dans l'exécution de ses missions, le Conseil doit toujours agir dans l'intérêt supérieur de la société, conformément (i) aux exigences légales et réglementaires et (ii) à sa responsabilité à l'égard des Actionnaires, des régulateurs et de toutes les autres parties prenantes. Le Règlement intérieur détermine également la composition du Conseil et la procédure de nomination des Administrateurs. Il organise la présidence et le secrétariat du Conseil, la durée et la rémunération des Administrateurs et définit le cadre de l'évaluation et de la formation des Administrateurs.

## POLITIQUE D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Elle a pour objectif d'encourager les employés et toute partie prenante (actionnaire, client, prestataire...) (désignés par le terme « lanceur d'alerte ») à signaler les faits pouvant constituer des actes de violations graves des procédures et règles internes du Groupe ou des actes susceptibles de nuire à sa réputation et à ses intérêts.

## PACTE D'ACTIONNAIRES

Document stratégique qui détermine l'organisation de la gouvernance au sein du Groupe ainsi que la distribution des droits et obligations des actionnaires du Groupe et notamment ceux de l'actionnaire principal EFH et ceux des actionnaires institutionnels que sont Proparco, BIO, DEG, BOAD.

Le Pacte Actionnaires règle notamment les conditions et modalités des prises de décisions d'investissement et de sortie des actionnaires du capital social. La dernière version du Pacte d'Actionnaires date du 31 décembre 2013 avec l'entrée de DEG dans le capital social de la holding.

## REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les banques du Groupe Orabank en qualité de banques commerciales sont exposées au risque de blanchiment d'argent.

Le dispositif en place a pour objectif de préciser les moyens de détection des opérations suspectes et de mettre en place des règles dissuasives de contrôle et de surveillance

## POLITIQUE DE GESTION DES MISSIONS

Définit le régime applicable aux voyages officiels et permet de s'assurer que ces voyages sont effectués de manière rationnelle, économique et en toute sécurité

## PROCEDURE D'ACHATS

Cette procédure révisée comprend deux cycles :

- Achats de fournitures et services ;
- Immobilisations.

## POLITIQUE DE GESTION DES CADEAUX

Elle vient compléter le Code de déontologie et permet d'éviter des pratiques pouvant être irrégulières en matière d'offre et de réception de cadeaux. Ce code permet donc de protéger l'image et la réputation du Groupe Orabank.

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## PROCEDURE DE DECLARATION DE CONFLITS D'INTERETS

Procédure mise en œuvre lors de chaque réunion du Conseil d'Administration et destinée à recueillir la déclaration spontanée de conflit d'intérêt de chaque Administrateur par rapport aux points inscrits à l'ordre du jour.

En vertu de cette déclaration, les Administrateurs qui se sont déclarés en conflit d'intérêt, ne participent ni aux débats ni au vote des résolutions relatives aux points sujets à conflit.

## MANUEL DE PROCEDURE RH

Ce manuel a été conçu pour définir l'ensemble des politiques et procédures applicables dans le cadre de la gestion des ressources humaines au sein du Groupe Orabank. Il couvre les différentes activités RH allant du recrutement à la gestion de la sortie des employés en passant par la gestion administrative, la paie, la formation, la gestion de la performance.

## MANUEL DES FINANCEMENTS STRUCTURES

Le but de ce document est de définir le cadre d'application des mises en place des Financements dit Structurés au sein d'Orabank. Le manuel des Financements Structurés définit et présente la politique des financements spécialisés au sein du Groupe. Ce document est intégré dans le Manuel de la politique des Risques de Crédit d'Orabank.

## CHARTE ETHIQUE

La Charte éthique du Groupe fixe le cadre général dans lequel doit s'inscrire le comportement professionnel de chaque collaborateur.

Elle énonce d'une part les principes d'éthique et le cercle des parties prenantes et décrit d'autre part la gouvernance de l'éthique.

## MANUEL DE POLITIQUE DE GESTION

### DU RISQUE DE CREDIT

Ce document offre un cadre de référence et d'orientation à toutes les parties prenantes dans le processus de crédit du Groupe Orabank.

## CHARTE

### DES ADMINISTRATEURS

Elle spécifie les contours de la relation des administrateurs avec la Société, notamment en termes de droits et obligations.

## CHARTE DE RECRUTEMENT

### INTERNE

La charte de recrutement définit les principes et les principaux engagements du Groupe Orabank en matière de recrutement.

## POLITIQUE EN FAVEUR

### DES STAGIAIRES

Fait partie de la politique « Partenariat / Actions Ecoles » qui définit les critères d'identification des écoles avec lesquelles les entités du Groupe peuvent nouer des partenariats, le contenu à donner aux partenariats avec les écoles, les actions à mener, les conditions de recrutement et de formation des stagiaires.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**





# CHARTE DU COMITÉ RSE

Charte responsabilité sociétale  
d'entreprise (RSE) des filiales et  
succursales du groupe orabank

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



## Notre vision, nos ambitions et nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le Groupe Orabank a pour vision d'être une banque citoyenne, à l'écoute de ses clients et partenaires et qui soutient la croissance responsable sur le long terme d'une Afrique émergente. La stratégie RSE du groupe est articulée autour de cette vision et des parties prenantes du groupe qui se présentent comme suit :

### LES PARTIES PRENANTES INTERNES

Actionnaires, administrateurs, comités de direction, collaborateurs, syndicats/délégués du personnel.

### LES AUTORITES DE REGULATION

Etats et démembrements, commissaires aux comptes, centres d'investigations financières.

### LES PARTENAIRES ECONOMIQUES

Investisseurs non actionnaires, clients, correspondants bancaires, fournisseurs.

### LES INFLUENCEURS SOCIETAUX

Leaders d'opinion et autorités locales, médias & réseaux sociaux, centres et instituts de formation/recruteurs, associations et ONG.

Cette vision RSE se décline en quatre axes majeurs, qui font partie intégrante des ambitions et des engagements du groupe :

- (i) Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable (ii) Être reconnu comme un employeur de référence (iii) Etre un acteur du développement économique de l'Afrique (iv) Contribuer économiquement à la protection environnementale.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK

Ces quatre axes stratégiques RSE ont été déclinées en **11 engagements** qui sont les suivants :

- eng. 01 Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie
- eng. 02 Maintenir une gouvernance efficace
- eng. 03 Nouer des relations de confiance harmonieuse et pérennes avec nos différents partenaires
- eng. 04 Offrir des conditions de travail attractives et motivantes
- eng. 05 Accompagner et développer le capital humain

- eng. 06 Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances
- eng. 07 Créer de la richesse locale pour nos partenaires et de l'emploi
- eng. 08 Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services
- eng. 09 S'engager dans le cadre d'actions solidaires régionales
- eng. 10 Augmenter la performance environnementale du Groupe
- eng. 11 Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique



## ACTIONS RSE 2022

AU COURS DES ANNEES 2020 ET 2021, ORABANK, FIDELE  
A SA VOCATION A CŒVRER POUR LE BIEN-ETRE DES COMMUNAUTES,  
A MENE DIVERSES ACTIONS SOCIALES :



### 1. Agir et interagir en faveur d'une finance éthique et responsable

#### Ancrer une culture d'entreprise basée sur l'éthique, la conformité, l'intégrité et les codes reconnus de déontologie

- Adoption de la Charte de gouvernance applicable à l'ensemble des agents et dirigeants du Groupe ainsi que d'un Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

En 2020, conformément à la circulaire sur la gouvernance, une procédure formalisée de désignation des administrateurs a été élaborée et soumise aux organes sociaux.

- Orabank a adopté et mis en vigueur la politique d'alerte, pour encourager les employés et toute partie prenante (actionnaire, client, prestataire...), désignés par le terme « lanceur d'alerte », à signaler les faits pouvant constituer des actes de violations graves des procédures et des règles internes du Groupe et/ou des actes délictuels susceptibles de nuire à sa réputation et à ses intérêts.

- Encourager le personnel à accomplir les différents modules de formation e-learning sur les typologies de risques Présentation du risque opérationnel via l'académie du savoir)

- Grâce à l'application bancaire SBA déployée depuis 2012, des dispositifs de lutte anti blanchiment sont mis en œuvre tels le contrôle en temps réel des listes noires lors de l'entrée en relation avec un client ou lors des transactions bancaires (retraits, virements, etc.) (Les formations en ligne sur crossknowledge ont été suivis par les agents.

- Ancrer les 3 valeurs de la marque et les 5 attitudes du digital

#### Maintenir une gouvernance efficace

- L'auto-évaluation des administrateurs. Processus piloté par le Comité Ethique et Bonne gouvernance du Conseil

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

### GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

### RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

### RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**• Sponsoring Centre d'Autonomisation DE LA JEUNE FILLE ET DE LA FEMME AFRICAINE (CAFA) :**

Le Centre d'Autonomisation de la jeune Fille et de la Femme Africaine (C.A.F.A) est une organisation de la société civile togolaise, qui accompagne les communautés à créer et gérer durablement leurs forêts en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins en ressources forestières et de contribuer à la lutte globale de préservation de la nature et d'atténuation des effets du changement climatique, et ainsi à une autonomisation durable de la gent féminine en milieu rural. CAFA a bénéficié d'un soutien financier auprès de la banque, pour la mise en œuvre de son projet d'appui aux activités de reboisement des forêts communautaires d'Akprieve et de Tagba.

**• Sponsoring CREDO - ACTION kits scolaires :**

Créé le 16 avril 1996 l'ONG CREDO ACTION est une organisation à but non lucratif et apolitique dont les actions sont axées sur le développement dans son ensemble, avec une priorité pour les femmes et les enfants, en particulier dans les zones rurales. L'ONG CREDO - ACTION se propose d'offrir des kits scolaires à 50 orphelines issues des couches vulnérables dont du foyer Sainte Thérèse d'AGBATA, pour l'année académique 2022-2023. Elle a bénéficié d'un appui financier de la part de la banque, pour permettre à ces enfants de débuter en toute sérénité leur année académique 2022-2023.

**• Sponsoring Association Jesus Miséricordieux :**

Le groupe des formateurs de l'association « Jésus Miséricordieux » organise une sortie touristique et apostolique sur la ville de Kpalimé du 02 au 04 septembre 2022. Cette sortie vise à promouvoir les ressources touristiques du pays et à motiver les jeunes à l'entrepreneuriat, en plus de développer l'esprit de fraternité auprès des participants. L'association « Jésus Miséricordieux » a bénéficié d'un appui financier de la part de la banque, pour permettre l'organisation et la réussite de cette événement.

**• Sponsoring Fondation Nana Anè XV :**

La fondation Nana Anè XV a pour missions de promouvoir le développement humain et durable sur le territoire national notamment la préfecture des Lacs et la ville

d'Aného, à travers diverses activités portant sur l'éducation, la santé, l'humanitaire, le développement économique et la culture. Prônant ainsi la lutte en faveur du développement durable et l'accès de tous à une éducation de qualité. Dans le cadre de sa cérémonie de « récompense du savoir en fin d'année scolaire» et de son programme éducatif « Excellence Junior » prévus pour les mois d'août et de septembre 2022, visant tous deux à encourager les meilleurs élèves de la préfecture des Lacs et du Togo. La fondation Nana Anè XV a bénéficié d'un appui financier de la part de la banque.

**• Sponsoring UK & Partners : Soirée VIP ponctuée par une action sociale :**

Dans le cadre de ses activités culturelles, l'agence UK & Partners en collaboration avec la maison de production Boss Playa, organise une soirée VIP avec l'artiste de musique Innos'B et l'humoriste Michel Gohou à l'hôtel 2Février le 29 juillet 2022. Pour l'organisation de cet événement et en soutien aux actions sociales prévues avec les artistes et humoristes invités pour ladite soirée VIP, l'agence destine une aide à un centre de maternité de Lomé ainsi qu'aux mères et enfants défavorisés de ce centre. L'agence UK & Partners a ainsi bénéficié d'un appui financier pour contribuer à cet événement.

**• Association scout du Togo :**

L'association Scout du Togo (AST) promeut à travers le scoutisme, le développement des compétences créatives, de l'engagement communautaire, du sens des responsabilités et de valeurs citoyennes auprès de son public-cible à savoir les enfants et les jeunes. Membre de l'organisation mondiale du mouvement scout depuis quarante-cinq années, l'association mène de nombreuses activités scoutes sur le plan national et international. C'est dans ce cadre que du 29 juillet au 11 août 2022 à Kara, les groupes de scouts de l'AST couvrant les villes de Lomé et de Kara organisent un camp scout sous le thème « Le scoutisme, l'assurance d'une éducation de base pour les enfants ». De nombreuses activités communautaires, récréatives, touristiques et des compétitions sont prévues pour les 200 scouts qui y seront réunis. L'association Scout du Togo (AST) a ainsi bénéficié d'un appui financier de la part de la banque pour permettre le bon développement du camp scout et de ses activités..

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**





## 2. Etre reconnu comme un employeur de référence

Offrir des conditions de travail attractives et motivantes

Accompagner et développer le capital humain

Garantir la représentativité de la société et un traitement d'égalité des chances



## 3. Etre un acteur du développement économique de l'Afrique

### Créer de la richesse locale pour nos partenaires et de l'emploi

- Orabank a appuyé les éditions de graines de pensées , lors de l'édition et de l'impression de l'ouvrage du Professeur Palouki Thierry Massina.
- Le Togo Digital Awards, un concours qui vise à honorer les concepts et les idées, les activités et la créativité des acteurs du numérique au Togo, a reçu un financement d'Orabank pour la réussite de son projet.
- Telio Prod, société de production cinématographique francophone lauréat en 2020 d'un prix international, dont les activités sont davantage centrées autour de l'organisation des arts créatifs, a reçu un financement pour la projection du moyen métrage "Superwouman". Le projet a pour vocation la revalorisation de l'art cinématographique africain, spécialement Togolais.
- L'association Terreau Fertile a bénéficié d'un appui financier d'Orabank pour une distribution des besoins de première nécessité aux populations rurales sur toutes l'étendu du territoire togolais.
- L'organisation du Salon Ferin, cadre d'échange d'idées, valorisant les initiatives entrepreneuriales et visant à faire du Togo un pôle d'investissement, a reçu un appui d'Orabank pour la quatrième édition du Salon Ferin.
- Le FESMA , festival gastronomique et culinaire dénommé la Marmite, à dimension internationale et à vocation périodique dont l'objectif fut de partager des expériences et opportunités autour de l'art culinaire africain, de la santé et de l'alimentation , a bénéficié d'un appui financier d'Orabank.

### Favoriser l'inclusion économique et sociale grâce à nos offres digitales de services

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK





#### 4. Contribuer économiquement à la protection environnementale

##### Augmenter la performance environnementale du Groupe

- Un système d'infogérance a été déployé dans les filiales et à la holding pour optimiser la fonction d'impression de documents (imprimantes en location et gestion efficiente des consommables).
- Le Groupe Orabank développe une politique de mobilité durable (solutions digitales de substitution aux voyages, politique de remplacement des voitures, etc.).

(Accroissement des budgets de mission et du kilomètre parcouru. Ces hausses sont compensées au niveau de certaines agences par l'usage de l'énergie solaire. Le suivi de la consommation en énergie solaire est fait pour les agences : Tsévié, Agbalepedo et le siège)

##### Financer la croissance verte et soutenir l'investissement par des mesures d'adaptation au changement climatique

- De nombreuses infrastructures réalisées au Togo ont été largement financées par notre banque. En particulier, les réseaux routiers qui ont été refaits aussi bien à Lomé, la capitale comme à l'intérieur du pays. Nous avons accompagné la plupart des entreprises du BTP qui ont exécuté les marchés publics. Ce progrès de nos infrastructures permet aujourd'hui de fluidifier les relations commerciales et logistiques. En effet, le Togo

constitue une porte d'entrée pour les pays qui n'ont pas accès à la mer (Niger et Burkina) et ces accès routiers facilitent les échanges commerciaux.

- En 2015, une ligne de financement a été octroyée à Orabank par l'AFD, dans le cadre du programme SUNREF. Ce programme donne l'opportunité à Orabank d'accompagner ses clients (entreprises et particuliers) de la zone UEMOA, dont les projets s'inscrivent dans une démarche de développement durable avec les composantes : efficacité énergétique et énergies renouvelables.
  - Ouverture du compte PRODERE pour le financement d'un projet environnemental relatif à l'installation d'équipements solaires photovoltaïques dans les Etats membres de l' UEMOA
  - Volume de projets soutenus dans le cadre de SUNREF (millions FCFA)
  - Volume des financements approuvés par ORABANK (millions FCFA)
- Présence de ORABANK TOGO au côté de l'état Togolais à travers différents partenariats relatifs au financement de projets agricoles et agro-alimentaires.
  - Volume de projets soutenus (millions FCFA)

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK



## QUELQUES PHOTOS DES ACTIONS RSE

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK





- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## Demandez le crédit scolaire pour 0 stress à la rentrée.



Afin de préparer la rentrée de vos enfants en toute sérénité, Orabank vous propose le crédit scolaire. Obtenez un crédit équivalent à un mois de salaire jusqu'à 5 000 000 F CFA maximum, remboursable sur 10 mois avec un mois de différé. Faites votre demande en ligne sur <https://credittogo.orabank.net>

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (228) 22 21 62 21.

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



Orabank, un partenaire à votre écoute

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

Annexe





Mme Nopeli Faith LANGUEH KINIFFO  
Responsable Qualité de Service Orabank TOGO

# LA QUALITE DE SERVICE A ORABANK TOGO, ENJEUX, OBJECTIFS, ET PERSPECTIVES.

ORABANK TOGO A PRIS LA DÉCISION IL Y A 4 ANS,  
DE METTRE L'ACCENT SUR L'INSTAURATION D'UNE  
POLITIQUE QUALITÉ DE SERVICE EN SON SEIN.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**





**NPS (Net PromoterScore)  
en perspective**

Cette décision venait à point nommé dans un contexte où la concurrence exacerbée, les évolutions technologiques et tout dernièrement, la pandémie à la covid 19 ont fait de la satisfaction client, l'unique facteur de différenciation et de pérennisation.

**OBJECTIFS**

Les objectifs généraux étaient de :

- Améliorer la satisfaction client en mettant en place des systèmes d'évaluation (Enquêtes et analyses des réclamations)
- Fidéliser les clients
- Augmenter le chiffre d'affaires de la banque

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Evaluer régulièrement le niveau de satisfaction des clients
- Améliorer les parcours clients en innovant et en digitalisant la plupart des process.

**DÉFIS**

Comme toute innovation, l'instauration d'une politique de la qualité de service a révélé plusieurs défis à relever notamment :

- Réussir la conduite du changement et insuffler une nouvelle dynamique au sein du personnel.
- Obtenir l'adhésion des collaborateurs.

**ACTIONS**

Des actions ont donc été mises en place cette année :

- L'installation des gestionnaires de file d'attente dans nos agences ainsi que des bornes « SMILEYS » qui nous permettront d'évaluer le niveau de satisfaction de nos clients.



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

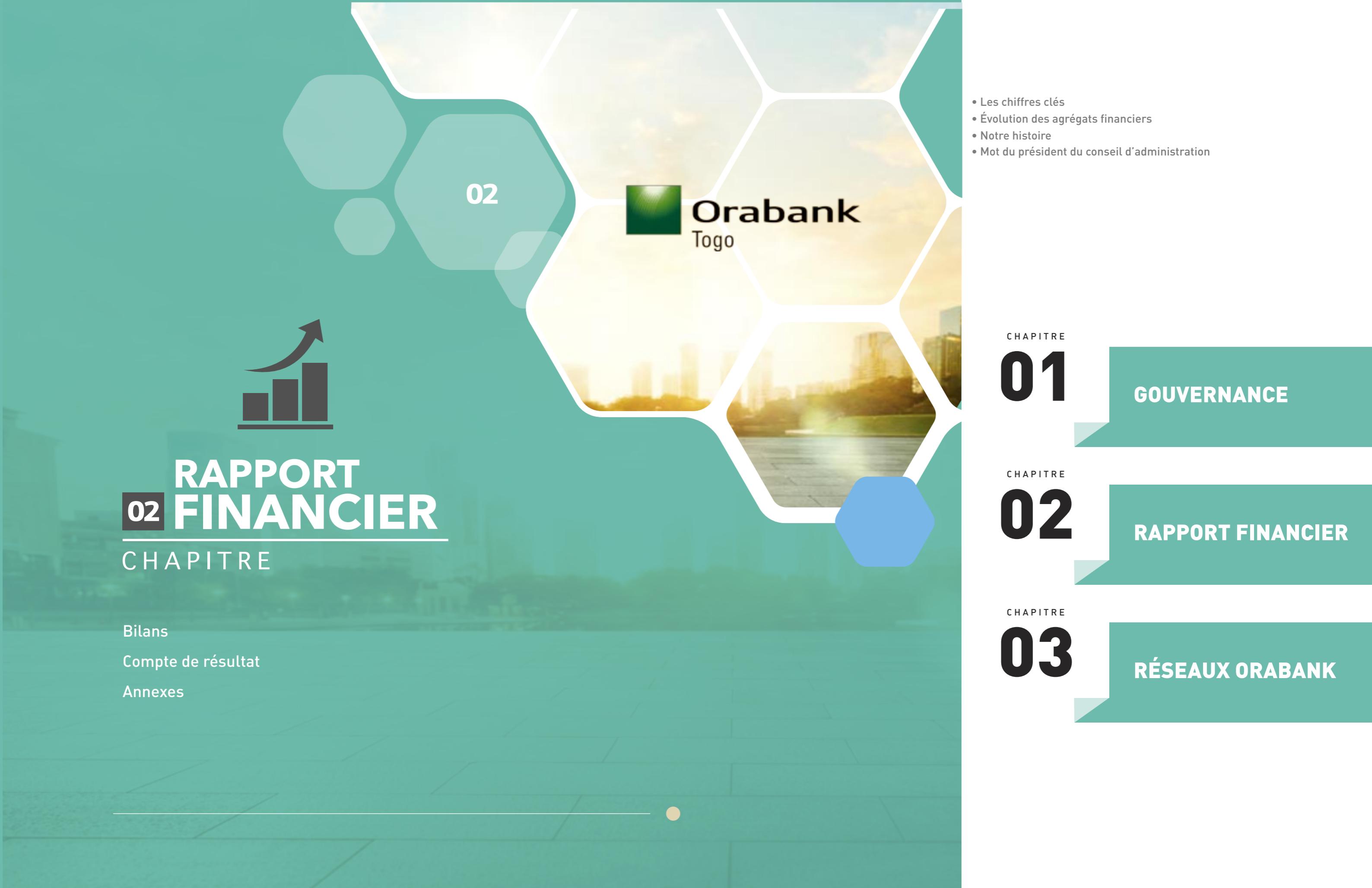
# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK



02



**Orabank**  
Togo



# RAPPORT 02 FINANCIER

## CHAPITRE

Bilans

Compte de résultat

Annexes

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



31, avenue François Mitterrand  
B.P. 7378 – Lomé Togo  
Tél : +228 22 21 68 22  
Fax : +228 22 21 83 86  
E-mail : [excoficao@excoafrique.com](mailto:excoficao@excoafrique.com)



8<sup>ème</sup> étage immeuble IB Bank  
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo  
Tél : +228 22 21 87 69  
Fax : +228 22 21 03 55  
E-mail : [contact@kpmg.tg](mailto:contact@kpmg.tg)

## ORABANK TOGO S.A.

**Attestation des commissaires aux comptes  
sur le registre des titres nominatifs émis  
par ORABANK Togo**

(Article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif  
au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2022  
Orabank Togo S.A.  
Ce rapport contient 3 pages  
L'annexe contient 2 pages

CHAPITRE

## 01

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

## 02

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

## 03

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



31, avenue François Mitterrand  
B.P. 7378 – Lomé Togo  
Tél : +228 22 21 68 22  
Fax : +228 22 21 83 86  
E-mail : excoficao@excoafrigue.com



8<sup>ème</sup> étage immeuble IB Bank  
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo  
Tél : +228 22 21 87 69  
Fax : +228 22 21 03 55  
E-mail : contact@kpmg.tg

#### ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes Nicolas GRUNITZKY, Lomé - Togo  
Capital social : F CFA 10 019 110 000

**Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par Orabank Togo, établie en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi la présente attestation sur l'existence et la tenue conforme du registre de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir le registre de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au mandataire social d'attester de la tenue conforme dudit registre par une déclaration.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence du registre des titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne sont ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- constater l'existence du registre à jour de titres nominatifs émis par votre société au 31 décembre 2022 ;
- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestration des titres ;
- vérifier que toutes les écritures contenues dans le registre ont été signées par le représentant légal de la société.

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**ORABANK TOGO S.A.**

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK Togo

Sur la base des travaux effectués, nous attestons que Orabank Togo S.A. procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la Société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestration des titres intervenues.

Lomé, le 28 mars 2023

Les commissaires aux comptes



Exco FICAO  
FICAO  
EXPERTS  
COMPTABLES  
LOMÉ - TOGO  
Abalo AMOUZOU  
Associé



KPMG Togo  
160, Bd. du 13 janvier  
8<sup>e</sup> étage immeuble BTCI Siège  
Tél : +228 22 21 03 55 | Fax : +228 22 21 03 55  
BP 6018 Lomé 08 - Togo  
Franck FANOU  
Associé

Exercice clos le 31 décembre 2022

3

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK

**ORABANK TOGO S.A.**

Attestation des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par ORABANK  
Togo

**Déclaration de conformité des dirigeants  
sur la tenue du registre des titres  
nominatifs**

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



#### ATTESTATION DE TENUE CONFORME DU REGISTRE DE TITRES NOMINATIFS

Date d'arrêté : 31/12/2022

Je soussigné, Monsieur **Agbéko BATE**, Directeur Général Adjoint de la société Orabank Togo, Société Anonyme au capital de 10 019 110 000 FCFA, ayant son siège au 11, avenue du 24 janvier-01B.P 325 Lomé Togo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) de Lomé - Togo sous le numéro LOME 2003 B 0949 ; Agrément bancaire N° 243/MEFP/CAB du 08/11/04.

Atteste que Orabank Togo SA procède régulièrement à la mise à jour du registre de titres nominatifs de la société et ce, conformément à toutes les opérations de transfert, de conversion, de nantissement et de séquestres des titres intervenues ; le dernier mouvement des titres ayant lieu le 24 novembre 2022.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour valoir et servir ce que de droit.

Cette déclaration est faite en vertu de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIÉ.

Fait à Lomé, le 14 mars 2023

Le Directeur Général Adjoint

Agbéko BATE



Place de l'Indépendance, Angle Av. des Nîmes et N. Grunzky - BP 65 Lomé-TOGO  
Tél. : (228) 22 21 62 21 - Fax : (228) 22 21 62 25  
[www.orabank.net](http://www.orabank.net)  
ORABANK - TOGO S.A. au capital de 10 019 110 000 FCFA - RCCM : TOGO - LOME 2003 B 0949 - Banque N°TG116K - Swift ORBKGTGTO

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



31, avenue François Mitterrand  
B.P. 7378 – Lomé Togo  
Tél : +228 22 21 68 22  
Fax : +228 22 21 83 86  
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8<sup>ème</sup> étage immeuble IB Bank  
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo  
Tél : +228 22 21 87 69  
Fax : +228 22 21 03 55  
E-mail : contact@kpmg.tg

## ORABANK TOGO S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022  
ORABANK TOGO S.A.  
01 BP 325 Lomé – Togo  
Ce rapport contient 5 pages  
Les annexes contiennent 37 pages

CHAPITRE

## 01

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

## 02

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

## 03

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



31, avenue François Mitterrand  
B.P. 7378 – Lomé Togo  
Tél : + 228 22 21 68 22  
Fax : + 228 22 21 83 86  
E-mail : excoficao@excoafrique.com



8<sup>ème</sup> étage immeuble IB Bank  
169, Bd du 13 janvier – 06 BP 6019 Lomé, Togo  
Tél : +228 22 21 87 69  
Fax : +228 22 21 03 55  
E-mail : contact@kpmg.tg

#### ORABANK TOGO S.A.

Siège social : Angle Avenue des Nîmes Nicolas GRUNITZKY, Lomé - Togo  
Capital social : F CFA 10 019 110 000

#### Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur :

- l'audit des états financiers annuels de ORABANK TOGO S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations.

### 1. Audit des états financiers annuels

#### 1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de Orabank Togo S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2022 avec des capitaux propres positifs de F CFA 59 812 millions, le hors bilan, le compte de résultat faisant ressortir un bénéfice net de F CFA 9 135 millions, ainsi que les notes annexes comprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives relatives au bilan et au compte de résultat.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable bancaire (PCB) de l'UMOA.

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK



## 1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au Code d'éthique et de déontologie des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## 1.3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les notes annexes aux états financiers ci-après :

- les notes 4.5.2 et 4.19 qui exposent les effets de la cession de créance effectuée par la banque au profit d'une société ;
- la note 4.9 aux états financiers qui expose les effets du relèvement du taux d'intérêt des marchés monétaire et interbancaire de la BCEAO postérieurement à la clôture.

## 1.4. Responsabilités du Conseil d'administration pour les états financiers annuels

Les états financiers ont été établis et arrêtés par le Conseil d'administration en sa session du 28 février 2023.

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable bancaire (PCB) de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la banque.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



## 1.5. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou cumulées, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée à l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

## 2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière (mais ne comprennent pas les états financiers annuels et le rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels).

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**ORABANK TOGO S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. A cet égard, nous n'avons rien à signaler.

Lomé, le 28 mars 2023

Les commissaires aux comptes



Exercice clos le 31 décembre 2022

5

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK

## Annexes :

- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers
- Etats financiers de l'exercice

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

# 02

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

# 03

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**ORABANK TOGO S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

**Responsabilités des commissaires aux  
comptes relatives à l'audit des états  
financiers**

Exercice clos le 31 décembre 2022

CHAPITRE

# 01

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

# 02

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

# 03

**RÉSEAUX ORABANK**



Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- Nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et le règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK



- avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
  - nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'administration ;
  - nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
  - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
  - nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  - nous identifions les relations et les transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
  - nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK



ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Exercice clos le 31 décembre 2022

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**ORABANK TOGO S.A.**  
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels

**Etats financiers de l'exercice clos  
le 31 décembre 2022**

Exercice clos le 31 décembre 2022

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**





# BILANS & COMpte DE RESULTAT

AUX 31 DECEMBRE 2022  
Exprimés en millions de FRANCS CFA

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



## BILANS - AUX 31 DECEMBRE 2022

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
A1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	30 240	28 590
A2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	225 970	315 855
A3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	46 940	62 481
A4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	381 065	470 258
A5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	4 101	1 713
A6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	-	-
A7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	-	-
A8	AUTRES ACTIFS	31 431	32 489
A9	COMPTE DE REGULARISATION	601	1 877
A10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	3 834	3 853
A11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	186	174
A12	PRETS SUBORDONNES	-	-
A13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	734	922
A14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 558	23 307
TOTAL DE L'ACTIF		746 660	941 519

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK

POSTE	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
P1	BANQUES CENTRALES, CCP	-	-
P2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	191 600	292 521
P3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	477 196	558 897
P4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	-	-
P5	AUTRES PASSIFS	5 657	8 036
P6	COMPTE DE REGULARISATION	8 533	8 832
P7	PROVISIONS	2 991	5 827
P8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	7 000	7 594
P9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	53 683	59 812
P10	CAPITAL SOUSCRIT	10 019	10 019
P11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	8 742	8 742
P12	RESERVES	18 185	26 070
P13	ECARTS DE REEVALUATION	5 846	5 846
P14	PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
P15	REPORT A NOUVEAU(+/-)	-	-
P16	RESULTAT DE L'EXERCICE(+/-)	10 891	9 135
TOTAL DE PASSIF		746 660	941 519



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## BILANS (SUITE) - AUX 31 DECEMBRE 2021

POSTE	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
	ENGAGEMENTS DONNES	80 621	91 092
H1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	36 766	43 616
H2	ENGAGEMENT DE GARANTIE	43 855	47 476
H3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-
	ENGAGEMENTS RECUS	801 991	929 717
H4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	-	-
H5	ENGAGEMENT DE GARANTIE	801 99	929 717
H6	ENGAGEMENTS SUR TITRES	-	-

## COMPTE DE RESULTAT - AUX 31 DECEMBRE 2021

POSTE	PRODUITS / CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2021	31/12/2022
R1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	44 434	46 616
R2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(21 139)	(23 416)
R3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	108	104
R4	COMMISSIONS(PRODUITS)	10 229	12 161
R5	COMMISSIONS(CHARGES)	(3 202)	(6 084)
R6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	4 290	7 957
R7	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	(88)	-
R8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 251	709
R9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	(1)
P10	PRODUIT NET BANCAIRE	35 883	38 046
P11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	-
P12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(19 554)	(22 262)
P13	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECiations DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(2 201)	(2 864)
P14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 128	12 920
P15	COUT DU RISQUE	(562)	(1 094)
P16	RESULTAT D'EXPLOITATION	13 566	11 826
P17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	(4)	6
P18	RESULTAT AVANT IMPOT	13 562	11 832
P19	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(2 671)	(2 697)
P20	RESULTAT NET	10 891	9 135

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# Avec Assur+, bénéficiez de garanties d'assurance pour votre carte VISA.



En partenariat avec GTA Assurance, Orabank vous propose **Assur+**, un produit d'assurance qui permet aux titulaires des cartes VISA Orabank de se prémunir contre les risques d'accident, d'invalidité permanente, vol, de perte, ou d'altération de la carte.

**Assur+** offre de nombreux avantages au souscripteur dans la limite des capitaux souscrits et selon la nature des cartes.

Pour plus d'informations, rendez-vous à votre agence Orabank ou appelez le 00 (228) 22 21 62 21.

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)



Orabank, un partenaire à votre écoute

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

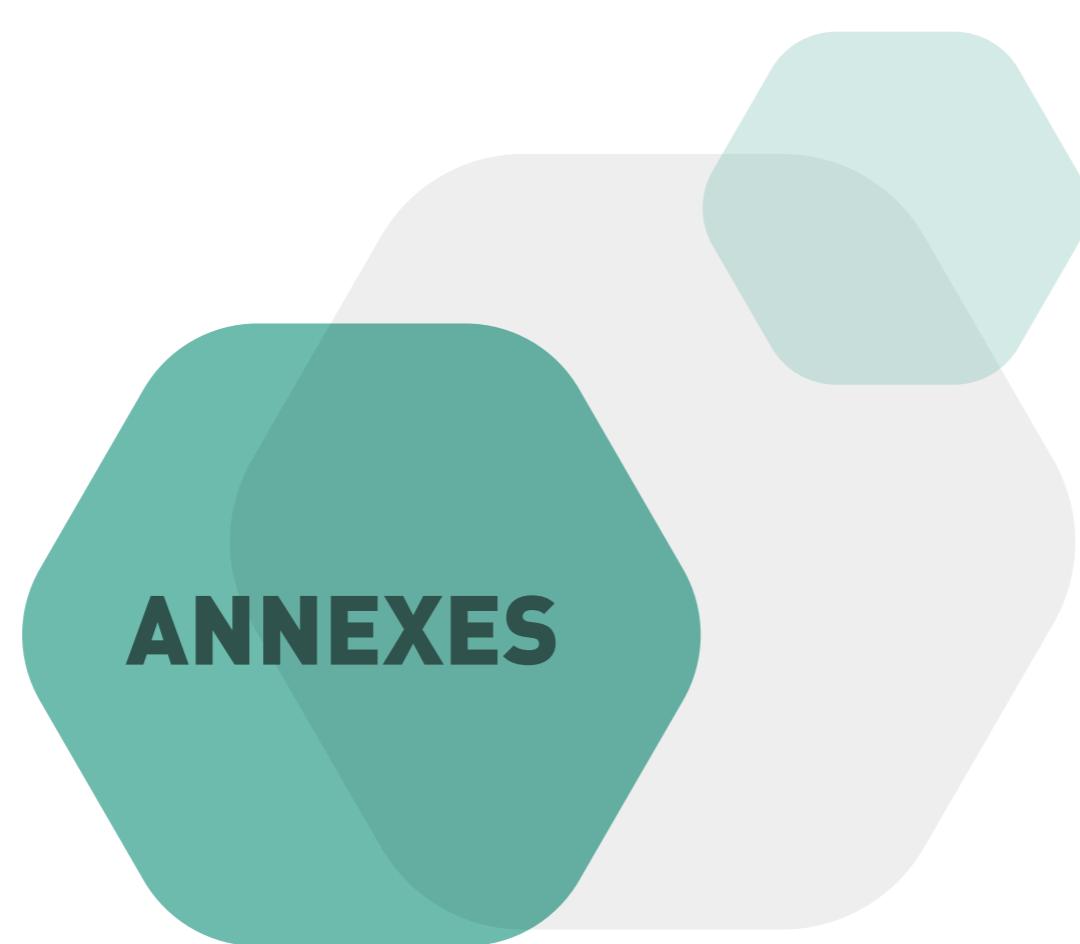
**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



**AUX 31 DECEMBRE 2022**  
Exprimés en millions de FRANCS CFA

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



#### 4.1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

##### A-DECLARATION DE CONFORMITE AU PLAN COMPTABLE BANCAIRE DE L'UMOA

Les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 sont arrêtés conformément à la DECISION N° 357 -11 - 2016 de la BCEAO, INSTITUANT LE PLAN COMPTABLE BANCAIRE REVISE DE L'UMOA et suivant les préconisations des articles 2 et 3 ci-après:

##### ARTICLE 2

Les dispositions du PCB sont précisées et complétées par des instructions de la BCEAO.

##### ARTICLE 3

A compter de l'exercice 2018, la comptabilité des banques et des établissements financiers à caractère bancaire, ci-après dénommés établissements de crédit, est organisée et tenue conformément aux dispositions du PCB et de ses instructions d'application.

A partir de 2018, les établissements de crédit doivent également élaborer des états financiers semestriels, en plus des états financiers annuels.

##### B-INDICATION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

##### I. CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel qui sous-tend la préparation et la présentation des états financiers des établissements assujettis précise les concepts fondamentaux des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement.

##### II. LES PRINCIPES COMPTABLES DU PCB REVISE DE L'UMOA

La finalité de l'information financière est l'obtention d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat des établissements de crédit. Son atteinte dépend du respect d'un certain nombre de principes comptables dont l'application est subordonnée à des préalables dénommés hypothèses de base. Le respect de ces principes comptables dans le cadre de la préparation de l'information financière confère à cette information les caractéristiques essentielles requises.

Les principes fondamentaux s'articulent autour de trois piliers notamment: les hypothèses de base, les caractéristiques qualitatives de l'information financière et les principes comptables.

##### 2.1. HYPOTHESES DE BASE

Les hypothèses de base constituent des préalables indispensables à la présentation d'une information financière présentant les caractéristiques requises.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

ANNEXES



#### 4.2 - ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
B- Dérogations aux règles et méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
C- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

#### 4.3 - ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
A- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
B- Changement des règles de présentation	NEANT	NEANT

**Note 1:** Impact des retraitements effectués sur le portefeuille de crédit

Les retraitements effectués sur le portefeuille de crédit ont consisté à réévaluer ce portefeuille, au 01<sup>er</sup> janvier 2017 et au 31 décembre 2017, suivant les dispositions de l'instruction n°026-11-2016 relative à la comptabilisation et à l'évaluation des engagements en souffrance.

L'application de ces règles a conduit à constituer : des dépréciations complémentaires d'un montant de 10 655 331 857 sur les créances en souffrance dont les plus significatives sont sur les relations CECO (F CFA 3 794 617 515), POMMAR TOGO (F CFA 3 707 652 427), GENERALE D'AFRIQUE (F CFA 2 232 040 080) et SATREC (F CFA 656 323 445), des décotes d'un montant total de F CFA 650 350 482 sur les créances restructurées.

Les décotes les plus significatives ont été enregistrées sur les relations ALPHA TELECOM (F CFA 326 113 147), WESTAFAUTO (F CFA 167 304 738), PLANOR (F CFA 67 078 477) et DALITEX ETS (F CFA 40 236 533).

**Note 2:** Impact des retraitements effectués sur les commissions et coûts marginaux de transaction

Les retraitements sur les commissions et coûts marginaux de transaction occasionnés par l'octroi de crédits effectués par la banque au cours de l'exercice 2017, ont consisté à étaler de manière linéaire sur la durée de vie effective de chaque crédit, les commissions perçues et enregistrées au cours de l'exercice 2017.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



Aucun coût marginal de transaction n'a été supporté au titre de l'exercice 2017. Ainsi sur un montant total de F CFA 1 201 867 380 de commissions « flat » enregistré au cours de l'exercice 2017, les retraitements effectués ont conduit à différer la comptabilisation de F CFA 877 408 884 de commissions sur les exercices ultérieurs suivant la méthode linéaire.

**Note 3 : Impact des retraitements effectués sur le portefeuille des titres**

Les retraitements sur le portefeuille des titres ont consisté à l'évaluation au cours du marché, des titres du portefeuille de transaction cotés à la BRVM.

Cette évaluation a conduit à constater une moins-value latente d'un montant de F CFA 93 121 849.

**Note 4 : Impact des retraitements effectués sur les fonds pour risques bancaires généraux**

Les retraitements effectués sur les fonds pour risques bancaires généraux ont consisté à l'annulation des fonds pour risques bancaires généraux existant au passif du bilan de la banque au 31 décembre 2017 pour F CFA 8 463 472. En effet, la notion de fonds bancaire pour risques généraux n'existe plus dans le PCB révisé, pour la simple raison que ceux-ci ne répondent pas à la définition du passif donné à l'article 30 du PCB révisé.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**4.4 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

CREANCES	BANQUES CEN-TRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSE- MENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITU- TIONS FINANCIERES INTERNA- TIONALES OU ETRAN- GERES		31/12/2022	31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	13 658	11 038	-	11 368	36 064	42 409		
PRETS	-	14 584	-	2000	-	16 584	14 684	
Au jour le jour	-	-						
A terme	-	14 584	-	2000	16 5844	14 684		
VALEURS RECUES EN PENSION LIVREE	11 000				11 000	-		
Au jour le jour								
A terme		11 000				-		
<b>TOTAL AVANT DEPRECIATIONS</b>	<b>13 658</b>	<b>36 622</b>		<b>13 368</b>		<b>63 648</b>	<b>57 093</b>	
donc admissible au refinancement de la BCEAO								
DEPRECIATIONS	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL APRES DEPRECIATIONS</b>	<b>13 659</b>	<b>36 621</b>		<b>13 368</b>		<b>63 648</b>	<b>57 093</b>	

**Commentaire :**

Les créances sur les établissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de FCFA 6 555 millions, passant de 57 093 millions au 31 décembre 2021 à FCFA 63 648 millions au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par une augmentation des valeurs reçues en pension pour un montant de FCFA 11 000 millions et une réduction par contre des comptes ordinaires débiteurs de FCFA 6 345 millions.

**4.5 - CREANCES SUR LA CLIENTELE**

(en millions de F CFA)

CREANCES	ETAT ET ASSI- MILES	ISBLSM(1)	SO- CIERES FINAN- CIERES	PARTICU- LIERS	AUTRES	TOTAL AU	
						31/12/2022	31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	997	5	1 292	543	15 494	18 331	24 417
PRETS A TERME *	10 894	192	189	167 463	248 269	427 007	332 414
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-	-
OPERATIONS DE LOCATION FINANCEMENT	-	-	-	-	-	-	-
AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	-
CREANCES EN SOUFFRANCE	38	26	19	5 608	36 587	42 278	53 728
<b>TOTAL AVANT DEPRECIATION</b>	<b>11 929</b>	<b>223</b>	<b>1 500</b>	<b>173 614</b>	<b>300 350</b>	<b>487 616</b>	<b>410 559</b>
donc admissible au refinancement de la BCEAO							
DEPRECIATIONS	37	6	16	3 994	13 305	17 358	29 495
<b>TOTAL APRES DEPRECIATION</b>	<b>11 892</b>	<b>217</b>	<b>1 484</b>	<b>169 620</b>	<b>287 045</b>	<b>470 258</b>	<b>381 064</b>

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



#### Commentaire :

Les créances nettes sur la clientèle ont connu une augmentation de FCFA 89 195 millions soit de 23% entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet conjugué de plusieurs mise en place (Participation crédit syndiqué) au cours de l'exercice et des échéances des anciens crédits. Notons que la diminution de 23% des créances en souffrance est la résultante des déclassements au cours de l'exercice et l'opération de cession de créances douteuses réalisées au cours de l'exercice.

La banque a procédé au cours de l'exercice 2022, à des cessions de créances en souffrance à BRINGMONEYBACK SARLU d'un montant cumulé brut de 20 062 millions de francs CFA conduisant à une reprise de provisions d'un montant FCFA 8 296 millions.

La banque a également poursuivi l'opération de titrisation préalablement débutée en fin décembre 2021, induisant la sortie des créances saines d'une valeur totale de FCFA 30 792 millions

[en millions de FCFA]

#### 4.6 - EFFETS PUBLIQUES, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

TITRES	31/12/2022				31/12/2021			
	EFFECTS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGA- TIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFECTS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGA- TIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTIONS	28 514	-	-	28 514	-	-	-	-
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE								
Brut	266 808	1 738	-	268 546	217 537	4 126	-	221 663
Dépréciations	- 1 796	25	-	- 1 771	-1 035	25	-	-1 010
Net	268 604	1 713	-	270 317	218 572	4 101	-	222 673
Dont coté	42 669	1 444	-	44 113	47 731	2 721	-	50 452
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT								
Brut	18 778	-	-	18 778	7 465	-	-	7 465
Dépréciations	41	-	-	41	67	-	-	67
Net	18 737	-	-	18 737	7 398	-	-	7 398
Dont coté	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>315 855</b>	<b>17 13</b>	<b>-</b>	<b>317 568</b>	<b>225 970</b>	<b>4 101</b>	<b>-</b>	<b>230 071</b>

#### Commentaire :

Le portefeuille des titres de placements et d'investissement de la banque ont connu une augmentation nette de FCFA 87 497 millions soit une hausse de 38 % par rapport au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique par l'effet cumulé:

- l'acquisition de FCFA 94 237 millions effectués au cours de l'exercice 2022 (principalement relatif aux titres du Togo d'une valeur de 29 Milliards et du Sénégal d'une valeur de 22 Milliards);
- Des remboursements de titres d'une valeur de 36 262 millions de FCFA (principalement ceux de la Côte d'Ivoire pour 11,4 Milliards);
- Nous notons également une opération d'emprunt de titre pour valeur de FCFA 28 514 millions

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK



(en millions de F CFA)

#### 4.7 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DENOMINATION DE LA SOCIETE EMETRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTE/ NON COTE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DETENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE(2022)
<b>PARTS DANS LES ENTREPRISES LIES</b>							
SCI CITE DU BENIN	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	265	100%	265	174
<b>TITRES DE PARTICIPATION</b>							
<b>AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</b>							
SICAV ABDOU DIOUF	BENIN	Oui	SICAV	14 046	14%	2885	2885
C.R.R.H DE L'UEMOA	TOGO	Oui	BANQUE ET ETS FINANCIER	8 375	1,04%	115	115
BPEC	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	6 500	2,40%	500	248
CNCA	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 100	9,09%	100	0
SGI-TOGO	TOGO	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	1 680	6,85%	115	115
ORAGROUP SECURITIES	CI	Non	BANQUE ET ETS FINANCIER	2 500	10,00%	250	249
STE EXPLOIT IMMOBILIERE	TOGO	Non	SOCIETE IMMOBILIERE	200	10,00%	30	0
SOCIETE D'ADMINISTRATION DE LA ZONE FRANCHE (SAZOF)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	290	0,86%	3	3
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES (BRVM)	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 520	2,30%	35	35
DEPOSITAIRE CENTRAL BANQUE DE REGLEMENT	CI	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 520	0,33%	5	5
GIM UEMOA	SENEGAL	Non	AUTRES ENTREPRISES	9 292	2,01%	196	196
SWIFT	Belgique	Non	AUTRES ENTREPRISES	10 495	0,02%	2	2
FONDS DE CROISSANCE CAURIS INVEST.	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	2 702	0,15%	0	0
SOCIETE INDUSTRIELLE DU TOGO (SIT)	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	300	0,91%	5	0
COMPAGNIE INDUST. DU BENIN -GANAVE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	250	4,00%	10	0
STE TOGOLAISE DE STRUCTURE METALIQUE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	1 275	0,06%	1	0
GROUPE JEUNE AFRIQUE	France	Non	AUTRES ENTREPRISES	20 000	0,25%	50	0
SCIE	TOGO	Non	AUTRES ENTREPRISES	688	7,27%	50	0

#### Commentaire :

Les titres de participations et emplois ont connu une augmentation nette de FCFA 7 millions entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022. Cette augmentation est relative à la reprise de dépréciation de FCFA 20 millions sur les titres de SUNU et une dotation de FCFA 12 millions sur les titres de la SCI CITE DU BENIN. Les participations nettes s'élèvent à FCFA 4 027 millions au 31/12/2022.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



(en millions de F CFA)

#### 4.8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE / OU REEVALUATIONS	CESSIONS / OU RE-TRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS/DEPRECATIONS			MONTANT NET A LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	
IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	32 484	1 924	129	34 279	13 712	2 761	104	16 369
Immobilisations incorporelles	4 383	511	43	4 851	3 649	308	28	3 929
Immobilisations corporelles	28 101	1 413	86	29 428	10 063	2 453	76	12 440
Prises en location - financement					-	-		-
Mises en location simple					-	-		-
Autres								
IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	4 240	2 932	-	7 172	720	133	-	853
Immobilisations incorporelles	-	-		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 240	2 932	-	7 172	720	133	-	853
								6 319

**Commentaire :**

Les immobilisations d'exploitations brutes de la banque s'élèvent à FCFA 34 279 millions au 31 décembre 2022. Elles ont connu une variation nette de FCFA 1 795 millions entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022. Cette variation nette s'analyse par des augmentations des immobilisations corporelles de FCFA 1 413 millions. Les immobilisations hors exploitations quant à elles n'ont connu une augmentation de FCFA 2 932 millions, suite aux nombreuses dations au cours de l'exercice.

#### 4.9 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	BANQUES CEN-TRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES OU ETRANGERES	31/12/2022	
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	19 092	-	4 552	-	23 644	
EMPRUNTS	202 744	-	-	864	-	203 608	
Au titre du marché monétaire	197 774	-	-	-	-	197 774	
Au jour le jour	-						
A terme	4 970	-	-	864	-	5 834	
VALEURS DONNEES EN PENSION LIVREE							
Au jour le jour							
A terme							
<b>TOTAL</b>	<b>202 744</b>	<b>19 092</b>		<b>5 416</b>		<b>227 252</b>	

**Commentaire :**

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés s'élèvent à FCFA 227 252 millions au 31 décembre 2022. Ces dettes ont connu une augmentation de FCFA 78 826 millions. Cette augmentation provient principalement des emprunts au titre du marché monétaire qui ont varié de 104% par rapport à l'exercice précédent qui s'explique par l'évolution positive des activités de crédits de la banque. Les dettes envers les établissements de crédits ont augmenté globalement de 53%.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

(en millions de F CFA)

#### 4.10 - DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	ETAT ET ASSI- MILES	ISBLSM	ENTRE- PRISES FI- NANCIERES	PARTICU- LIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2022
COMPTE ORDINAIRES CREDITEURS	53 096	14 092	5 900	27 342	125 921	226 351
COMPTE ET DEPOTS A TERME	60 481	8 361	23 626	18 601	74 755	185 824
OPERATIONS DE PENSION LIVREE	-	-	-	-	-	-
COMPTE D'EPARGNE A REGIME SPECIAL	-	-	-	120 989	2 299	123 288
AUTRES DEPOTS	105	2 186	146	593	20 404	23 434
<b>TOTAL</b>	<b>113 682</b>	<b>24 639</b>	<b>29 672</b>	<b>167 525</b>	<b>223 379</b>	<b>558 897</b>

Commentaire :

Les dépôts de la clientèle qui sont de FCFA 477 196 millions au 31 décembre 2021 ont connu une augmentation de 17% pour se stabiliser à FCFA 558 897 millions au 31 décembre 2022. Cette augmentation est due à l'effort commercial de collecte de ressources de la banque sur les comptes de la clientèle les moins onéreuses. Sur les DAT par contre on note une légère hausse en volume de FCFA 12 480 millions..

#### 4.11 - DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES

	MONTANT EN DEVISE A L'ORI- GINE	TAUX D'INTERET	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENT DES COU- PONS	ECHEANCE 31/12/2022	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDEN- TIELS
<b>DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>					
Emprunts obligatoire					
Autres dettes					
<b>EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES</b>					
A durée déterminée					
A durée indéterminée					
<b>TOTAL</b>					

Commentaire :

Au 31/12/2022 on note un emprunt subordonné à durée indéterminée de FCFA 7 000 millions contracté auprès de ORAGROUP.

CHAPITRE

**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE

**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE

**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

(en millions de F CFA)

#### 4.12 - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	REPRISES			
	31/12/2021	Dotations	Sans objet	Autres
<b>DEPRECIATIONS</b>	30 467	11 434	- 19 326	22 575
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	29 495	7 135	19 272	17 358
Titres de placement	25	-	-	25
Titres de participation et assimilés	596	14	20	590
Autres actifs	351	4 285	34	4 602
<b>PROVISIONS</b>	2 991	3 172	- 336	5 827
Risques d'exécution d'engagements par signature sur établissements de crédit				
Risques d'exécution d'engagements par signature sur clientèle	268	272		540
Pensions de retraite et obligations similaires	-	-		-
Autres risques et charges	2 723	2 900	336	5 287

**Commentaire :**

Les dépréciations ont connu une diminution net de FCFA 7 892 millions entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022. Cette diminution est relative à l'effet conjugué des reprises de provisions d'une valeur globale de FCFA 8 296 millions suite à la cession de certaines créances(HEAVYMAT, DO PHARMA, BGC, EBIT ) et la provision pour créances douteuses de FCFA 11 434 millions suite aux déclassements au cours de l'exercice. Les provisions pour risques ont quant à elles connu une augmentation nette de FCFA 2 826 millions.

#### 4.13 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'EMISSION ET DE FUSION	RESERVES, REPORT A NOUVEAU, RESULTAT	CAPITAUX PROPRES
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2020</b>	10 019	8 742	24 031	42 792
Ajustements de début de période			-	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021</b>	10 019	8 742	24 031	42 742
Augmentation / Réduction de capital				-
Résultat de la période			10 891	10 891
Distribution de dividendes			-	-
Autres mouvements				-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021</b>	10 019	8 742	34 922	42 792
Ajustements de début de période			-	-
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2022</b>	10 019	8 742	34 922	53 683
Augmentation / Réduction de capital	-	-		-
Résultat de la période			9 135	9 135
Distribution de dividendes			- 3 006	3 006
Autres mouvements				-
<b>BILAN AU 31/12/2022</b>	10 019	8 742	41 051	59 812

**Commentaire :**

Les capitaux propres au 31 décembre 2022 sont de FCFA 59 812 millions. Ils ont augmenté de FCFA 9 135 millions par rapport au 31 décembre 2021 où ils étaient de 53 683 millions. On note une diminution de 3 006 millions correspondant aux dividendes de l'exercice 2021.

## CHAPITRE 01 GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02 RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03 RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

(en millions de F CFA)

#### 4.14 - REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL		10 019	POUR-CENTAGE DE DROITS DE VOTE	
MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ		0		
VALEUR NOMINALE DES TITRES		0,01		
IDENTITE DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	NATIONALITE	ADRESSE	31/12/2022	31/12/2021
PERSONNES MORALES			976 428	976 428
Dont ETAT	TOGOLAISE		20 038	20 038
Dont Organismes publics				
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIES			24 933	24 933
SALAIRES			550	550
<b>TOTAL</b>			<b>1 001 911</b>	<b>1 001 911</b>
			<b>10 019</b>	<b>100,00%</b>

Commentaire :  
Le capital n'a connu aucune variation sur la période.

#### 4.15 - VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS A 3 MOIS	3 MOIS A UN AN	1 AN A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2022
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	56 481	-	-	6 000	62 481	
Créances sur la clientèle	31 803	76 962	57 415	267 757	36 320	470 257
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 858	10 561	28 533	211 991	37 625	317 568
Titres de transaction	28 514	-	-	-	-	28 514
Titres placement	344	10 561	28 533	193 254	37 625	270 317
Titres d'investissement	-	-	-	18 737	-	18 737
<b>TOTAL</b>	<b>117 142</b>	<b>87 523</b>	<b>85 948</b>	<b>479 748</b>	<b>79 945</b>	<b>850 306</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	260 667	3 120	8 563	20 171	-	292 521
Dettes envers la clientèle	397 732	15 944	15 995	117 381	11 845	558 897
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>658 399</b>	<b>19 064</b>	<b>24 558</b>	<b>137 552</b>	<b>11 845</b>	<b>851 418</b>

Commentaire :  
Les emplois s'élèvent à FCFA 850 306 millions au 31 décembre 2022 et sont composés en grande partie par les créances sur la clientèle et les titres de placement. Les emplois dont la durée résiduelle est comprise entre 1 an et 5 ans représentent la partie majoritaire des emplois et s'élèvent à FCFA 479 748 millions soit 56% du volume total des emplois à date.

Quant aux ressources, elles sont de FCFA 851 418 millions composées uniquement par des dettes envers les établissements de crédit et des dettes envers la clientèle dont celles avec une durée résiduelle inférieure à 1 mois s'élèvent à FCFA 658 399 millions.

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

(en millions de F CFA)

#### 4.16 - OPERATIONS EN DEVISES

DEVISES	31/12/2021				31/12/2022			
	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES A RECEVOIR	DEVISES A LIVRER
XOF	769 678	770 182	-	-	967 738	957 515	-	-
XAF	5 169	-	-	-	7	11	-	-
EUR	16 403	10 585	5 818		15 901	17 443	-	1 542
USD	3 873	3 491	382	-	1 503	996	507	-
ZAR	-	-						
GBP	18	-	18		12		12	
CHF	-	-			-	-		
CAD	8	-	8		11	-	11	
JPY	-	-			-	-		
<b>TOTAL</b>	<b>795 149</b>	<b>784 258</b>	<b>6 226</b>	<b>-</b>	<b>985 172</b>	<b>975 965</b>	<b>530</b>	<b>1 542</b>

**Commentaire :**

Les opérations en devises XOF enregistrent une position nette au passif de FCFA -504 millions au 31/12/2021 contre une position nette à l'actif de FCFA 10 223 millions au 31/12/2022. Pour les opérations en devise Euro, on note une position nette de FCFA 5 818 millions au 31/12/2021 contre une position nette de FCFA -1 542 millions au 31/12/2022. Pour les opérations en devise Dollar, on note une position nette de FCFA 507 millions au 31/12/2022 contre une position nette de FCFA 382 millions au 31/12/2021.

(en millions de F CFA)

#### 4.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	80 621	91 092
Engagements de financement en faveur des établissements de crédits et assimilés	-	-
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	36 589	43 362
Crédits documentaires import	36 589	20 377
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés	686	4 778
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires	569	-
Acceptations ou engagements de payer		
autres engagements donnés	1 255	4 778
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	43 169	42 698
Obligations cautionnées		
Cautions,avals et autres garanties donnés	43 169	42 698
Garanties de remboursement de crédit		
Autres garanties données		

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

ENGAGEMENTS	31/12/2021	31/12/2022
Engagements douteux	177	254
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	801 991	929 717
Engagements de financement reçus des établissements de crédits et assimilés	-	-
Crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de financement reçus de la clientèle	-	-
Acceptations ou engagements de payer		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés	13 426	3 224
Confirmations d'ouvertures de crédits documentaires		
Acceptations ou engagements de payer		
Autres engagement reçus	13 426	3 224
Engagements de garantie reçus de la clientèle	788 565	926 493
Garanties reçues de l'Etat et des organismes assimilés	48 450	92 268
Garanties reçues des entreprises d'assurances et de capitalisation	143 688	219 667
Garanties reçues de la clientèle financière	58 444	31 293
Autres garanties reçus	537 983	583 265

**Commentaire :**  
Les engagements de financement et de garantie donnés qui étaient de FCFA 80 621 millions au 31 décembre 2021 ont augmenté de FCFA 10 471 millions pour s'établir à FCFA 91 092 millions au 31 décembre 2022 soit une variation de 13%. Cette augmentation provient des engagements de garantie donnés qui sont passé de FCFA 36 589 millions à FCFA 43 362 millions relative principalement à la part non consommée des découverts accordés.

Les engagements de garantie reçus ont connu une hausse de 16% pour s'établir à FCFA 929 717 millions au 31 décembre 2022.

(en millions de F CFA)

#### 4.18 - VALEURS ET SURETES RECUES / DONNEES EN GARANTIE

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CREANCES OU ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DES CREANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNES COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	-	20xxx	-
AUTRES TITRES	19 610	20xxx	19 601
HYPOTHEQUES	106 635	20xxx/903xxx	55 138
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	362 447	20xxx/903xxx	164 740
TOTAL	488 692	-	234 479

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT DES DETTES ET DES ENGAGEMENTS RECUS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	47 476	911xxx/913xxx	47 476
TOTAL	47 476	-	47 476

**Commentaire :**  
Le montant total des créances couvertes par les garanties s'élève à FCFA 239 479 millions.

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

## 02

RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

## 03

RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

#### 4.19 - COUT DU RISQUE

(en millions de F CFA)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-	-	-
Dotations nettes pour dépréciations	-	-	-
Pertes non couvertes par des dépréciations			
Récupérations sur créances amorties	-	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	-10 214	518	5 713
Dotations nettes pour dépréciations	-10 478	-570	4 950
Pertes non couvertes par des dépréciations		-49	-61
Récupérations sur créances amorties	313	1 149	764
AUTRES RISQUES	-506	-1 080	-6 808

**Commentaire :**

Le coût du risque passe de FCFA -562 millions au 31 décembre 2021 à FCFA - 1 095 millions au 31 décembre 2022. Ce coût du risque est la résultante de l'effet conjugué des reprises de provisions importantes sur l'exercice induit par la cession à BMB de créances douteuses et l'augmentation des autres provisions.

La banque a procédé au cours de l'exercice, à des cessions de créances en souffrance à BRINGMONEYBACK SARLU d'un montant cumulé brut de 20 062 millions de francs CFA conduisant à une reprise de provisions d'un montant 8 296 millions de francs CFA.

#### 4.20 - EVOLUTION DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

(en millions de F CFA)

ELEMENTS	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	42 792	53 683	59 812
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	34 697	35 883	38 046
Résultat d'exploitation	4 164	13 567	11 826
Impôts sur le résultat	-724	-2 671	-2 697
Résultat net	3 334	10 891	9 135
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat net par action ou part sociale	0,003328	0,010870	0,009118
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
Rémunérations brutes de l'exercice	-6 904	-7 606	-8 192
Avantages sociaux versés aux personnels			
Participations et interressement			
Effectifs moyen au cours de l'exercice	432	477	467

**Commentaire :**

L'activité de la banque est légèrement en hausse. On note un niveau de PNB de FCFA 38 046 millions contre FCFA 35 883 millions au 31 décembre 2021 et une baisse du résultat de 16% comparativement à la même période de l'année dernière pour se stabiliser à FCFA 9 135 millions.

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

#### 4.23 - PRETS, AVANCES ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS (1)

(en millions de F CFA)

PRETS, AVANTAGES ET GARANTIES	QUALITES DU BENEFICIAIRE	MONTANT		TAUX D'INTERET	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
		INITIAL	SOLDE		
<b>PRETS</b>					
PRÊT IMMOBILIER PARTICULIER	DIRECTEUR	545	423	3%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	621	392	3%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER	DIRECTEUR	19	15	0%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER	DIRECTEUR	4	3	3%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER	DIRECTEUR	32	26	0%	OUI
PRÊT IMMOBILIER PARTICULIER CHEF D'AGENCE	CHEF D'AGENCE	512	349	3%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER CHEF D'AGENCE	CHEF D'AGENCE	435	316	3%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER CHEF D'AGENCE	CHEF D'AGENCE	23	18	0%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER CHEF D'AGENCE	CHEF D'AGENCE	1	1	3%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER CHEF D'AGENCE	CHEF D'AGENCE	27	19	0%	OUI
CREDIT MT PARTICULIER ADMINISTRATEUR		300	172	3%	OUI
CREDIT CT PARTICULIER AUTRES PARTIES LIES		145	142	7%	OUI
<b>AVANCES</b>					
<b>GARANTIES</b>					

Commentaire :

(1): y compris les principaux actionnaires ou associés et les entreprises privées dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social (article 45 de la loi portant réglementation bancaire)

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK

(en millions de F CFA)

#### 4.24 - OPERATIONS REALISEES AVEC LES PARTIES LIEES

	31/12/2022				31/12/2021			
	FILIALES	CO-ENTRE- PRISES	AUTRES PARTICIPA- TIONS SIGNIFI- CATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMI- NISTRATEURS ET PRINCI- PAUX ACTION- NAIRES	FILIALES	CO-ENTRE- PRISES	AUTRES PARTICIPA- TIONS SIGNIFI- CATIVES	ENTITES LIEES AUX ADMINIS- TRATEURS ET SIGNIFI- CATIVES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES
<b>OPERATIONS</b>								
ACTIF								
Prêts,avances et titres								
Comptes ordinaires débiteurs			11 046			10 516		
Prêts			2 001			-		
Titres			-					
Autres actifs			12 144			13 450		
TOTAL	-	-	25 191	-	-	-	23 966	
PASSIF								
Dépôts			7 326			3 319		
Comptes ordinaires créditeurs			8 056			7 145		
Autres emprunts			8 458			8 290		
Dettes représentées par des titres			-			-		
Autres passifs			-			-		
TOTAL	-	-	23 840	-	-	-	18 754	
ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES								
Engagements de financements donnés								
Engagements de garantie donnés								
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	
PRODUITS ET CHARGES								
Intérêts et produits assimilés			220			480		
Intérêts et charges assimilées			622			241		
Commissions(products)			-			-		
Commissions(charges)			-			-		
Autres produits			80			80		
Autres charges			2 005			2 103		
TOTAL NET	-	-	2 327	-	-	-	2 904	

**Commentaire :**  
Les encours des opérations réalisées avec les parties liées sont de FCFA 25 191 millions pour l'actif, de FCFA 23 840 millions pour le passif.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE 01

### GOUVERNANCE

## CHAPITRE 02

### RAPPORT FINANCIER

## CHAPITRE 03

### RÉSEAUX ORABANK



(en millions de F CFA)

#### 4.25 - COMPTES DE LA CLIENTELE

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2021	31/12/2022
COMPTES COURANTS	117 273	124 785
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DE L'ETAT DU DECLARANT		
COMPTES CHEQUE DES RESIDENTS DE L'UMOA		
COMPTES CHEQUES DES RESIDENTS DU RDM		
COMPTES D'EPARGNE	205 947	235 247
COMPTES A TERME	286	284
BON DE CAISSE	1	-
AUTRES COMPTES DE DEPOTS	1 664	1 740

Commentaire :

Le nombre de comptes courant de la clientèle au 31/12/2022 est de 124 785 avec une progression de 6,41% soit 7512 comptes par rapport au 31/12/2021.

Les comptes épargnes qui étaient au nombre de 205 947 au 31/12/2021 ont augmenté de 29 300. On en compte donc 235 247 au 31/12/2022.

#### 4.26 - RESEAU

RESEAUX	31/12/2021	31/12/2022
GUCHETS PERMANENTS	40	40
COMPTES PERIODIQUES	0	0
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	87	92
SUCCURSALES ET AGENCES A L'ETRANGER	0	0
BUREAUX DE REPRESENTATION	0	0

Commentaire :

La banque n'a pas connue d'ouverture d'agences au cours de l'exercice 2022. Quant aux distributeurs automatiques de billets, ils ont varié à la hausse avec la dotation de 5 sites.

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE

# 01

## GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

## RAPPORT FINANCIER

CHAPITRE

# 03

## RÉSEAUX ORABANK



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

#### 4.27 - TABLEAU DES EFFECTIFS, DE LA MASSE SALARIALE ET DU PERSONNEL EXTERIEUR

(en millions de F CFA)

	EFFECTIFS							
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
PERSONNEL PROPRE								
CADRES ET ASSIMILES	199	118	8	5	2	1	209	124
TECHNICIENS ET ASSIMILES			0				-	-
AGENTS DE MAITRISE	46	34	0	0	0	1	46	35
EMPLOYES ET OUVRIERS	34	19	0	0	0		34	19
TOTAL	279	171	8	5	2	2	289	178

	MASSE SALARIALE							
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
ETAT DU DECLARANT								
CADRES ET ASSIMILES	4441	1834	213	84	460	10	5 114	1 928
TECHNICIENS ET ASSIMILES	0	0					-	-
AGENTS DE MAITRISE	369	256		7			376	256
EMPLOYES ET OUVRIERS	355	163					355	163
TOTAL	5165	2253	213	84	467	10	5 845	2 347

	MASSE SALARIALE							
	ETAT DU DECLARANT		UEMOA		RDM		TOTAL	
	M	F	M	F	M	F	M	F
PERSONNEL EXTERIEUR								
CADRES ET ASSIMILES								
TECHNICIENS ET ASSIMILES								
AGENTS DE MAITRISE	2	10					2	10
EMPLOYES ET OUVRIERS	27	0					27	0
TOTAL	29	10		0	-		29	10
								132
								CHARGES TOTAL

#### Commentaire :

L'effectif du personnel est de 467 dont 289 hommes et 178 femmes.  
Nous notons sur l'année 2022, 19 entrées et 29 départs

La masse salariale s'élève à 8 192 millions.

CHAPITRE

## 01

GOUVERNANCE

## 02

RAPPORT FINANCIER

## 03

RÉSEAUX ORABANK





03



**Orabank**  
Togo



## **RÉSEAUX** **03 ORABANK**

CHAPITRE

Liste des correspondants bancaires

Réseaux des filiales

Réseaux des agences

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

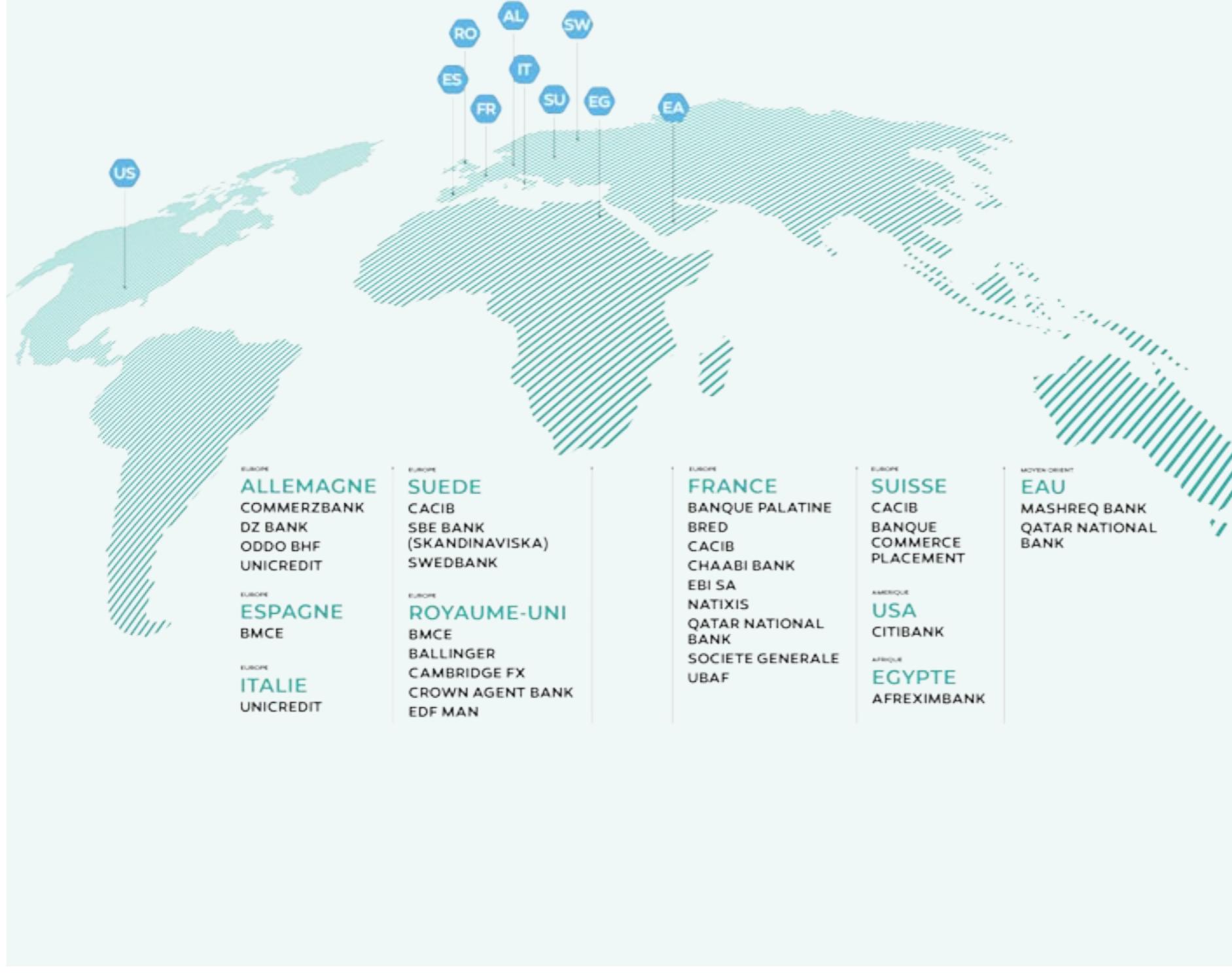
CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**

# LISTE DES CORRESPONDANTS BANCAIRES



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## CHAPITRE **01**

**GOUVERNANCE**

## CHAPITRE **02**

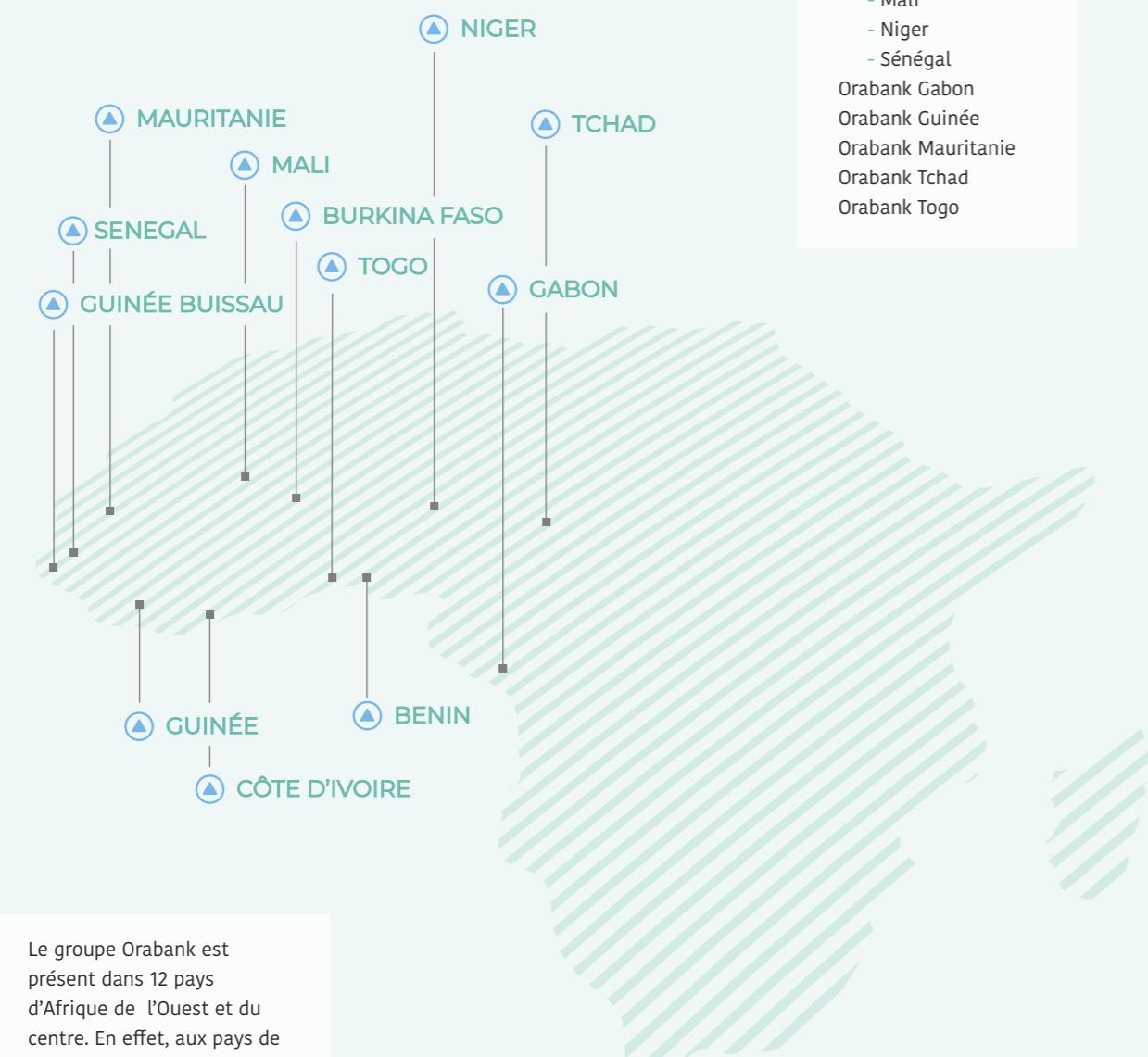
**RAPPORT FINANCIER**

## CHAPITRE **03**

**RÉSEAUX ORABANK**



# RESEAUX DES FILIALES



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

CHAPITRE  
**01**

**GOUVERNANCE**

CHAPITRE  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

CHAPITRE  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration



SA au capital de 61 781 450 000 FCFA  
392, rue des plantains • BP 2810 Lomé - Togo  
Tél. : 00 (228) 22 23 05 80 • Fax : 00 (228) 22 20 48 51  
info@orabank.net



Date de création : 1987  
SA au capital de 17 635 740 000 FCFA  
Siège social : Rue du Gouverneur  
Général Ponty 01 BP 2700 Cotonou  
Tél : 00 (229) 21 31 31 00 / 21 31 31 03 / 04  
Fax : 00 (229) 21 31 31 02  
Email : info.benin@orabank.net  
Réseau d'agences : 18



Date de création : 2002  
SA au capital de 100 000 000 000 GNF  
Siège social : Avenue de la République  
5ème boulevard / 6ème avenue  
BP 324 Conakry, Guinée  
Tél : 00 (224) 622 35 90 90  
Fax Vsat : (+33) 4 68 23 63 54  
Email : info.guineeconakry@orabank.net  
Réseau d'agences : 19



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Niger  
Date de création : 2005  
Siège social : Avenue de l'amitié  
BP 10 584 Niamey - Niger  
Tél : 00 (227) 20 73 95 48/47  
Fax : 00 (227) 20 73 95 49  
Email : info.niger@orabank.net  
Réseau d'agences : 8



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Burkina  
Date de création : 2005  
Siège social : 1416, Av. Kwamé N'krumah  
01 BP : 1305 Ouagadougou 01  
Tél : 00 (226) 25 49 60 00 à 06  
Fax : 00 (226) 25 30 34 80  
Email : info.burkina@orabank.net  
Réseau d'agences : 11



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire en Guinée Bissau  
Date de création : 2005  
Siège social : Avenida Pansau Na Isna, Apartado : 391-1300 Codex Bissau  
Tél : 00 (245) 96 667 29 07 / 95 580 46 37  
Fax : 00 (245) 320 71 13  
Email : info.guineebissau@orabank.net  
Réseau d'agences : 7



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Sénégal  
Date de création : 2005  
Siège social : 40, Avenue Jean Jaurès X Carnot.  
BP 14 634 Dakar-Peytavin  
Tél. : 00 (221) 33 889 80 00  
Fax : 00 (221) 33 842 98 80  
Email : info.senegal@orabank.net  
Réseau d'agences : 10



Date de création : 2005  
SA au capital de 37 443 750 000 FCFA  
Siège social : Avenue Joseph Amano  
BP 312 Post'Entreprise - Abidjan  
Tél : 00 (225) 20 25 55 55  
Fax : 00 (225) 20 21 07 68  
Email : info.cotedivoire@orabank.net  
Réseau d'agences : 10



Succursale d'Orabank Côte d'Ivoire au Mali  
Date de création : 2005  
Siège social : ACI 2000 Hamdallaye, Av. du Mali Immeuble SOUTRA  
BP 1625 Bamako - Mali  
Tél : 00 (223) 20 70 61 00  
Fax : 00 (223) 20 22 23 51  
Email : info.mali@orabank.net  
Réseau d'agences : 12



Date de création : 1992  
SA au capital de 10 000 000 000 FCFA  
Siège social : Avenue Charles De Gaulle  
BP 804 Ndjaména  
Tél : 00 (235) 22 52 26 60  
Fax : 00 (235) 22 52 29 05  
E-mail : info.tchad@orabank.net  
Réseau d'agences : 10



Date de création : 2002  
SA au capital de 11 500 000 000 FCFA  
Siège social : Immeuble Les Frangipaniers  
BP 20333 Libreville Gabon  
Tél : 00 (241) 01 79 15 00  
Fax : 00 (241) 01 72 41 97  
Email : info.gabon@orabank.net  
Réseau d'agences : 9



Date de création : 2002  
SA au capital de 6 921 350 000 MRO  
Siège social : 54, Avenue du Général Charles De Gaulle  
Rue 42-060 Tevragh Zeïna RC 1673  
Tél : 00 (222) 45 29 19 00  
Fax : 00 (222) 45 29 13 60  
Email : info.mauritanie@orabank.net  
Réseau d'agences : 9



Date de création : 2003  
SA au capital de 10 019 110 000 FCFA  
Siège social : 11, avenue du 24 janvier  
BP 325 Lomé, Togo  
Tél : 00 (228) 22 21 62 21  
Fax : 00 (228) 22 21 62 25  
E-mail : info.togo@orabank.net  
Réseau d'agences : 38

CHAPITRE

# 01

GOUVERNANCE

CHAPITRE

# 02

RAPPORT FINANCIER

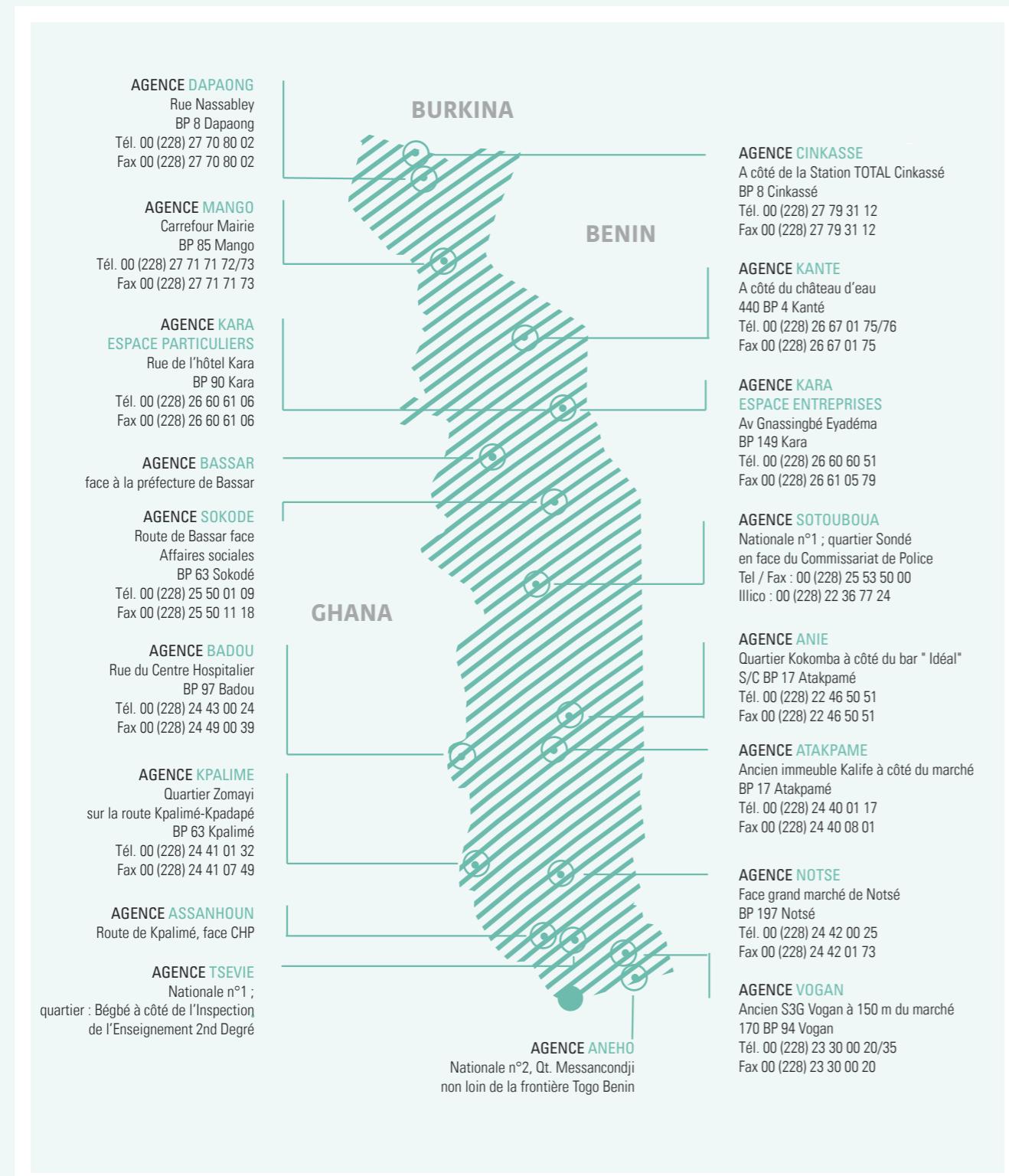
CHAPITRE

# 03

RÉSEAUX ORABANK



**RESEAUX DES AGENCES**  
ORABANK DANS LES REGIONS



- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

**CHAPITRE**  
**01**

**GOUVERNANCE**

**CHAPITRE**  
**02**

**RAPPORT FINANCIER**

**CHAPITRE**  
**03**

**RÉSEAUX ORABANK**



**Agence principale**  
Place de l'indépendance  
Angle avenues des Nîmes et Nicolas Grunitzky  
BP 65 Lomé - TOGO  
Tél. : 00 (228) 22 21 36 41/42  
Fax : 00 (228) 22 21 44 56  
Email : info-tg@orabank.net

**Agence Commerce**  
Rue Sylvanus Olympio  
Tél. : 00 (228) 22 21 56 31  
Fax : 00 (228) 22 21 56 30

**Agence Port**  
Port  
Boulevard du Mono  
Tél. : 00 (228) 22 27 30 86  
Fax : 00 (228) 22 27 30 85

**Agence Port**  
Espace Particuliers  
Avenue Mobutu,  
près de la CEET Port  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 27 71 15

**Agence Plage**  
Espace Transfert d'argent  
Rue Sylvanus Olympio  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 20 01 03  
Fax : 00 (228) 22 20 48 19

**Agence**  
Tokoin Casablanca  
Station d'essence CAP TOGO  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 20 48 18  
Fax : 00 (228) 22 20 48 18

**Agence**  
Assivito  
Centre d'Affaires - 11, Avenue du 24 janvier  
BP: 325 Lomé  
Tél: 00(228) 22 21 62 21  
Fax: 00(228) 22 21 62 25

**Agence**  
Rond-Point Aéroport  
Station d'essence CAP TOGO  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 26 56 92/93  
Fax : 00 (228) 22 26 56 92

**Agence**  
Agbalépédogan  
Avenue de la chance  
Tél. : 00 (228) 22 25 66 75  
Fax : 00 (228) 22 25 66 76

**Agence**  
Kégué  
Station d'essence CAP TOGO,  
face stade Kégué - BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 26 58 90  
Fax : 00 (228) 22 26 58 90

**Agence**  
Rue des chemins de fer  
Rue ancienne NOPATO  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 20 51 10  
Fax : 00 (228) 22 20 51 09

**Agence**  
Baguida  
A côté de la station d'essence MRS  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 27 29 49  
Fax : 00 (228) 22 27 29 49

**Agence**  
Terminal du Sahel  
A Togblékopé, près du Terminal  
à côté de la Station TOTAL  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 23 38 08 15  
Fax : 00 (228) 23 38 08 15

**Agence**  
Adidogomé  
Boulevard du 30 Août  
Immeuble Galaxy  
Tél. : 00 (228) 22 25 74 73  
Fax : 00 (228) 22 25 74 78

**Agence**  
Adoboukomé  
905, Avenue Maman N'danida,  
Adoboukomé  
Tél. : 00 (228) 22 20 02 80  
Fax : 00 (228) 22 20 08 86

**Agence**  
Agoé Assiyéyé  
Station Cap Agoé  
A côté du nouveau marché  
Tél. : 00 (228) 22 51 35 55  
Fax : 00 (228) 22 51 35 56

**Agence**  
Hedzranawoé  
Boulevard du Haho  
Face entrée principale marché  
Tél. : 00 (228) 22 61 76 16  
Fax : 00 (228) 22 61 76 17

**Agence**  
Boulevard des Armées  
1647, Boulevard des Armées  
BP: 325 Lomé  
Tél : 00(228) 22 22 84 56/  
22 20 41 29/ 22 22 41 29

**Agence**  
Rond-point Port  
97, rue 4 Port (carrefour rond-point du port)  
Tel : 00(228) 22 71 56 21  
Fax : 00(228) 22 71 56 23

**Agence**  
Avédji  
Boulevard Faure Essozimna Gnassingbé,  
carrefour Limousine  
BP : 325 Lomé  
Tel : 00 (228) 22 50 56 22 / 22 50 56 23

**Agence**  
Adidogomé Assiyéyé  
Face rue du marché Assiyéyé  
BP 65 Lomé  
Tél. : 00 (228) 22 25 74 76  
Fax : 00 (228) 22 25 74 76

**Agence**  
Université de Lomé  
Rue Prof. Koffi KEKEH entrée  
CHU Campus

- Les chiffres clés
- Évolution des agrégats financiers
- Notre histoire
- Mot du président du conseil d'administration

## 01

### GOUVERNANCE

## 02

### RAPPORT FINANCIER

## 03

### RÉSEAUX ORABANK





Suivez Groupe Orabank  
sur les réseaux sociaux

